Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

Canada

Respect • Intégrité • Excellence • Leadership

Au service du GOUVERNEMENT, au service des CANADIENS.

2011–2012

RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

Rona Ambrose, C.P., députée

Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et
Ministre de la Condition féminine

Table des matières

Message de la Ministre iii

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être 1
Responsabilités 1
Résultat stratégique et Architecture des activités de programme 2
Stratégie de service à la clientèle 2
Priorités organisationnelles 3
Analyse des risques 7
Sommaire du rendement 9
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable 10
Évaluation environnementale stratégique 11
Profil des dépenses 11
Tendances des dépenses à TPSGC (en millions de dollars) 12
Budget des dépenses par crédit votée 12

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique 13
Activités de programmes 13
Activité de programme n° 1 : Approvisionnements 13
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 13
Leçons retenues 16
Activité de programme n° 2 : Gestion des locaux et des biens immobiliers 17
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 18
Leçons retenues 20
Activité de programme n° 3 : Receveur général du Canada 22
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 22
Leçons retenues 23
Activité de programme n° 4 : Services d'infrastructure des technologies de l'information 24
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 24
Activité de programme n° 5 : Administration de la paye et des pensions fédérales 25
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 25
Leçons retenues 26
Activité de programme n° 6 : Gestion linguistique et services connexes 27
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 28
Leçons retenues 29
Activité de programme n° 7 : Programmes et services spécialisés 30
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 30
Leçons retenues 32
Activité de programme n° 8 : Ombudsman de l'approvisionnement 33
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 34
Leçons retenues 35

Activité de programme n° 9 : Services internes 36
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme 36
Leçons retenues 38

Changements apportés à la structure du gouvernement 39

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières 40
Situation financière du ministère 41
Situation opérationnelle du ministère 42
Coût net des opérations vs. Dépenses nettes 43
Liste des tableaux supplémentaires 44

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de la personne-ressource organisationnelle 44

Photo de l'inukshuk : iStockphoto
Photo du pont Alexandra : Steve Slaby
Photo de l'hélicoptère Chinook des Forces canadiennes : caporal James Nightingale
La traduction du document a été effectuée par le bureau de la traduction

Message de la Ministre

Je suis heureuse de vous présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) 2011-2012, qui porte sur la période ayant pris fin le 31 mars 2012.

Le rapport décrit une année qui a été tout particulièrement productive pour TPSGC. Une des principales réussites du Ministère a été la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). En 2011, le Secrétariat de la SNACN a annoncé le choix de deux chantiers navals pour la construction de 28 navires de combat et de navires autres que de combat. Les travaux sont évalués à 33 milliards de dollars et font l'objet de la plus importante entente d'approvisionnement dans l'histoire du Canada. La procédure suivie par TPSGC a établi la norme pour des approvisionnements équitables, ouverts, concurrentiels et transparents, ce qui a été largement reconnu. Notre travail dans le cadre de la SNACN a valu au Ministère le Prix d'excellence de la fonction publique 2012 ainsi que la médaille de bronze pour gestion innovatrice de l'Institut d'administration publique du Canada en 2012. Une autre des réussites offrant le soutien nécessaire pour qu'elles puissent satisfaire les besoins des ministères et des organismes fédéraux.

Nous avons de plus poursuivi les travaux de rénovation des édifices historiques du Parlement. Je suis fière de pouvoir dire que le plan pour la réhabilitation des édifices de la Cité parlementaire respecte à la fois le calendrier et le budget, ce qui est le cas tant pour les édifices de l'Est et de l'Ouest que de l'immeuble Sir John A. MacDonald.

Au cours de la dernière année financière, le Ministère a aussi fait de grands pas vers la modernisation des services de rémunération et de pension. Dans le cadre de l'initiative globale du gouvernement du Canada visant à accroître l'efficacité des opérations de la fonction publique et d'éliminer les coûts inutiles, TPSGC a décidé de regrouper ses services d'administration de la paye des fonctionnaires en un seul centre, qui sera situé à Miramichi, au Nouveau-Brunswick. L'initiative, qui vise aussi à remplacer le système actuel vieux de 40 ans par un autre, plus efficient et qui repose sur une technologie moderne, permettra d'économiser des millions de dollars chaque année.

Notre gouvernement s'est engagé à créer des emplois et à stimuler l'économie tout en faisant preuve de prudence sur le plan financier et en veillant à ce que l'argent des contribuables soit utilisé avec un maximum d'efficience et d'efficacité. À TPSGC, nous contribuons à ces objectifs en utilisant une technologie et des services innovateurs, en assumant une saine gouvernance des infrastructures publiques et en respectant les grandes priorités énoncées dans le présent document; ce faisant, nous continuons à soutenir pleinement tous les employés touchés par la mise en œuvre de ces initiatives.

Ce fut une année réussie pour le Ministère, au cours de laquelle il a été nommé à la fois l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale et l'un des employeurs les plus représentatifs de la diversité au pays. Je me sens privilégiée de travailler avec des employés aussi dévoués à poursuivre le travail qui nous a permis d'atteindre les résultats décrits dans le présent rapport.

Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et
Ministre de la Condition féminine

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Nous sommes son principal banquier, comptable, acheteur central, spécialiste des questions linguistiques et gestionnaire de biens immobiliers.

Notre vision est d'exceller dans les opérations gouvernementales, et notre mission est d'offrir des services et des programmes de première qualité adaptés aux besoins des organismes fédéraux ainsi que d'assurer une saine intendance au profit de la population canadienne.

Responsabilités

Mis sur pied en 1841, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la construction des canaux, des routes, des ponts, des édifices du Parlement, des bureaux de poste et des immeubles fédéraux dans tout le pays.

Le Ministère est aujourd'hui un organe opérationnel sophistiqué du gouvernement. Il emploie plus de 12 200 personnes dans la région de la capitale nationale et à Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver ainsi que dans d'autres bureaux à travers les régions.

La *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, adoptée en 1996, a officiellement donné naissance au Ministère, en plus d'établir le fondement juridique des services qu'il offre. De plus, cette loi fait de TPSGC un organisme de services communs chargé d'offrir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services à l'appui de leurs programmes, notamment :

- des services liés aux approvisionnements;
- des locaux à bureaux et d'autres installations;
- des services d'architecture et de génie;
- des services de construction, d'entretien et de réparation d'ouvrages publics et de biens immobiliers fédéraux;
- des services linguistiques;
- des services de filtrage liés à la sécurité industrielle.

La ministre de TPSGC occupe la fonction de receveur général du Canada. Elle est responsable de l'administration des services liés aux avantages sociaux, aux régimes de pensions et à la rémunération des fonctionnaires fédéraux. Elle est de plus responsable de la tenue des Comptes publics du Canada.

Le Ministère a pour objectif de gérer ses activités de façon à accroître la responsabilisation et la transparence et à offrir des services à valeur ajoutée à ses clients. Pour ce faire, TPSGC :

- s'engage, par l'entremise des marchés publics, plus de 14 milliards de dollars par année dans les marchés publics;
- émet plus de 14.2 millions de paiements fédéraux de rémunération et de pension;
- fournit des locaux aux parlementaires et à plus de 270 455 fonctionnaires fédéraux à quelque 1 819 emplacements partout au Canada;

- fournit chaque année des services de traduction et d'interprétation dans le cadre de plus de 1 500 séances du Parlement et de réunions de comités parlementaires et traduit plus de 1.5 million de pages pour le compte d'autres organisations fédérales;
- traite, à titre de Receveur général du Canada, des mouvements de trésorerie représentant plus de 2 billions de dollars.

Résultat stratégique et Architecture des activités de programme

L'Architecture des activités de programme (AAP) de TPSGC, approuvée par le Conseil du Trésor, contribue à l'atteinte du résultat stratégique du Ministère, à savoir fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales. Le tableau ci-après présente les activités de programme comprises dans l'AAP de TPSGC.

Résultat stratégique

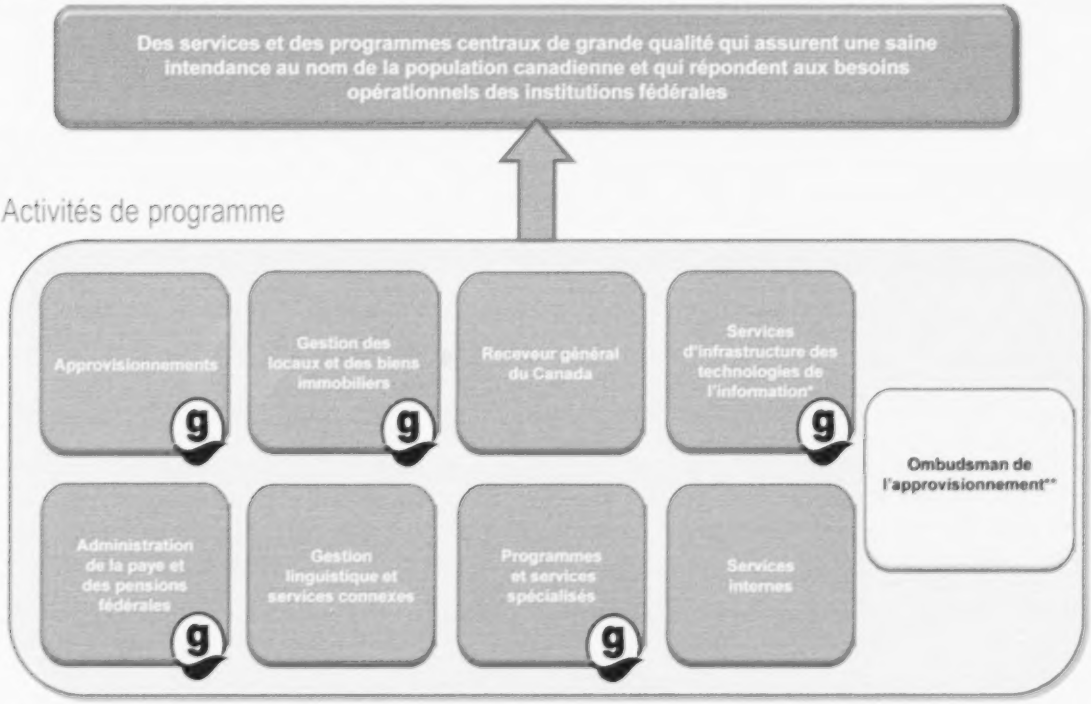

* La création de Services partagés Canada a été annoncée en août 2011. L'organisation est maintenant responsable des activités qui relevaient à l'origine de TPGSC.

** Bien qu'il s'agisse d'une activité de programme de TPSGC, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement doit exercer ses activités de façon impartiale et indépendante. Les renseignements détaillés sur le fonctionnement du Bureau et sur son rendement sont fournis dans le rapport annuel du Bureau de l'ombudsman, qui est déposé dans les deux chambres par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux à la fin de l'exercice financier, conformément aux dispositions législatives pertinentes.

Remarque : L'identifiant visuel (g) indique les activités de programme qui contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable.

Stratégie de service à la clientèle

Au printemps 2010, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a mis en place une nouvelle stratégie de service à la clientèle à l'échelle du Ministère afin d'adopter une approche uniforme et méthodique à l'égard du service à la clientèle. La Stratégie s'inscrit dans le

cadre d'une plus vaste initiative de renouvellement des services au sein de TPSGC, qui comprend la transformation de l'administration de la paye et des pensions, la modernisation des achats et des biens immobiliers, le renouvellement du milieu de travail et l'amélioration du Programme de sécurité industrielle.

En 2011-2012, TPSGC a mis en œuvre les composantes de base du plan d'action intégré de la Stratégie de service à la clientèle. TPSGC a notamment :

- signé dix ententes de services ministérielles avec divers ministères clients;
- publié le premier livret consolidé annuel intitulé *Nos services et nos normes*, qui décrit les principaux services et les normes connexes;
- établi une approche *« de guichet unique »* personnalisée afin de simplifier l'accès des petits ministères et organismes à ses services;
- mis à l'essai un cadre de mobilisation des clients afin de favoriser une plus grande intégration entre les secteurs d'activité;
- adopté un baromètre des relations avec la clientèle servant à mesurer et à surveiller la satisfaction de la clientèle;
- mis en place un prix du service à la clientèle pour les employés, et a élaboré un outil ministériel axé sur les compétences en matière de service à la clientèle ainsi qu'un cours sur le service à la clientèle adapté au Ministère;
- lancé un bulletin mensuel destiné à informer les employés des mises à jour concernant la Stratégie de service à la clientèle.

Priorités organisationnelles

Priorité : Modernisation des achats	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Approvisionnements
TPSGC a amélioré les processus liés aux achats complexes présentant des risques plus élevés grâce aux leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre réussie de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN). Ces leçons apprises seront appliquées à d'autres achats importants; elles comprennent la mobilisation rapide de l'industrie, le recours à des tiers indépendants dans le but d'appuyer le processus de prise de décisions, et une structure de gouvernance solide en vue de superviser les décisions clés. TPSGC a continué de moderniser le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement et d'automatiser davantage ses services d'invitations à soumissionner et d'appels d'offres et les renseignements qui y sont liés. De plus, l'accès des intervenants aux renseignements sur les achats s'est amélioré au cours de la dernière année. Cela est en partie attribuable à des projets tels que le site Web achatsetventes.gc.ca et les stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services. TPSGC a continué de consolider ses relations avec ses fournisseurs, ce qui a ainsi permis au Ministère de se pencher rapidement sur les points préoccupants et d'appuyer bon nombre de projets afin qu'il soit plus facile et plus rentable pour les petites et moyennes entreprises de faire affaire avec le gouvernement du Canada. Cela a mené à l'établissement et à la modification d'arrangements en matière d'approvisionnement, et à l'apport d'améliorations au portail des fournisseurs, permettant ainsi de rendre les exigences du gouvernement en matière de biens et de services plus accessibles aux petites et aux moyennes entreprises et de réduire les coûts qu'une entreprise doit assumer afin de faire affaire avec le gouvernement. TPSGC a aussi continué de simplifier ses processus d'achats de façon à gérer efficacement les achats moins complexes qui présentent des risques moins élevés. Cette démarche a permis de réduire les délais d'approvisionnement, de mieux équilibrer et gérer les risques, et de diminuer considérablement les retards sans compromettre les principes de base d'équité, d'ouverture et de transparence. Au cours de la dernière année, TPSGC a mis en place des définitions d'achats normalisés concernant les produits couramment utilisés (c.-à-d. vêtements et textiles), des pouvoirs délégués de niveaux supérieurs, un éventail d'instruments de libre-service destinés aux ministères et aux organismes clients, ainsi que des modules de formation et de renseignements afin d'encourager les ministères et les organismes clients à utiliser leurs pouvoirs délégués de manière à assurer des achats à faible coût et à faibles risques.		

Priorité : Modernisation des Biens immobiliers	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Gestion des locaux et des biens immobiliers
TPSGC a poursuivi la modernisation de ses activités immobilières en adoptant des pratiques de gestion exemplaires dans tous ses secteurs d'activité. Le Ministère qui mène l'initiative Milieu de travail 2.0 pour le gouvernement du Canada, a contrinué à moderniser les espaces de travail afin d'être plus stratégique et plus écologique et d'optimiser l'argent des contribuables, et ce, en ayant recours à des solutions novatrices. Le Ministère a continué d'améliorer ses méthodes de mesure du rendement au moyen du Système intégré pour la gestion de l'information, lequel a permis d'améliorer l'exactitude des données et l'établissement de prévisions à l'égard des projets. TPSGC a aussi consolidé ses relations avec les intervenants en adoptant un modèle de mobilisation des clients qui propose une approche proactive axée sur la clientèle en ce qui concerne la prestation des services, tout en améliorant la réceptivité des services et le rôle du Ministère comme conseiller de confiance. TPSGC s'est servi des leçons apprises lors de la mise en œuvre des projets liés au Plan d'action économique afin d'appuyer l'exécution d'un programme de travaux quinquennal pour le Service correctionnel du Canada.		

Priorité : Écologisation des opérations gouvernementales	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Programmes et services spécialisés
En 2011-2012, le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales a travaillé en étroite collaboration avec les 27 ministères visés par les cibles du thème IV de la Stratégie fédérale de développement durable de 2010 afin de favoriser l'atteinte des cibles et de faire état du rendement. Le thème IV, qui porte sur la réduction de l'empreinte écologique du gouvernement fédéral, comporte 11 cibles pouvant être regroupées en trois grandes catégories, à savoir : les bâtiments écologiques, les émissions de gaz à effet de serre et les bureaux écologiques (équipement électrique et électronique excédentaire, unités d'impression, consommation de papier, réunions écologiques et achats écologiques). Au 31 mars 2012, 95 % des engagements de TPSGC liés à la Stratégie de développement durable de 2011-2012 avaient été remplis ou étaient en voie de l'être. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau supplémentaire sur l'écologisation des opérations gouvernementales, à la section III : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rmr-dpr/2011-2012/index-fra.html. TPSGC a également fait des progrès considérables en matière de recherche et d'élaboration relativement à la prochaine Stratégie fédérale de développement durable, qui devrait être présentée en 2013.		

Priorité : Projet de la Cité parlementaire (vision et plan à long terme [VPLT])	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Gestion des locaux et des biens immobiliers
TPSGC a poursuivi l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets liés à la vision et au plan à long terme (VPLT), et ce, dans le respect du budget, de la portée et des délais établis. Les travaux de réfection réalisés concernaient principalement l'édifice Wellington, l'édifice Sir-John-A.-Macdonald (l'ancien édifice de la Banque de Montréal) ainsi que l'édifice de l'Ouest. Au 31 mars 2012, les travaux de démolition intérieure, d'élimination des matières dangereuses et de renforcement de la protection contre les tremblements de terre étaient achevés à 80 % pour l'édifice Wellington et à 70 % pour l'édifice de l'Ouest. Les deux immeubles dépassaient d'au moins 5 % leurs objectifs de recyclage des déchets non contaminés. Les deux projets ont été réalisés conformément au calendrier et au budget prévus. La réfection de la maçonnerie des tours Nord et Sud-Est de l'édifice de l'Ouest a été achevée. La conception a été approuvée pour l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, et divers projets de stabilisation se sont poursuivis à l'édifice du Centre, à l'édifice de l'Est ainsi qu'à l'édifice de la Confédération. De plus, TPSGC a achevé le retrait de l'annexe de l'édifice de la Cour fédérale.		

Priorité : Services partagés de technologie de l'information	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Services d'infrastructure des technologies de l'information
Le 4 août 2011, Services partagés Canada a été créé en tant que nouveau ministère, en vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et du décret du Conseil privé nº 2011-0877. TPSGC a ainsi transféré à Services partagés Canada la responsabilité relative aux domaines opérationnels liés aux services partagés de technologie de l'information en ce qui concerne les services de courriels, de centres de données et de réseaux, y compris les télécommunications relatives à la voix et aux données ainsi que le financement connexe.		

Priorité : Transformation de l'administration des pensions	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Administration de la paye et des pensions fédérales
En 2011-2012, TPSGC a mis en œuvre le système de pension principal *(Penfax)* en deux versions distinctes. La centralisation des services de pension des ministères vers le Centre des pensions de TPSGC à Shediac, au Nouveau-Brunswick, a été achevée en 2011. Il s'agissait notamment de services relatifs au Droit aux prestations de retraite, au Droit aux prestations de retraite des survivants, au Congé non payé et au Soutien de l'employeur. La transformation de l'administration des pensions a déjà donné lieu à des réductions de travail correspondant à environ 475 équivalents temps plein (ETP) dans les ministères, ce qui représente 23 M$ des 29 M$ de réductions de coût prévues pour 2016-2017. La date de mise en œuvre des fonctions de libre-service sur le Web destinées aux participants actifs (PenWeb) était juillet 2012.		

Priorité : Transformation de l'administration de la paye	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Administration de la paye et des pensions fédérales
Une analyse a été réalisée afin d'évaluer la conformité de la nouvelle solution de paye proposée avec les exigences du gouvernement du Canada en matière de paye. Le déploiement du système est toujours prévu pour 2015. En mars 2012, 135 employés avaient été embauchés et formés au nouveau Centre des services de paye de la fonction publique de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, comme il avait été prévu. Le transfert graduel des services d'administration de la paye d'autres ministères se poursuit selon le calendrier prévu jusqu'à 2015.		

Priorité : Renouvellement des services linguistiques	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Gestion et services linguistiques
En 2011-2012, le Bureau de la traduction de TPSGC a recueilli et analysé l'information nécessaire pour dresser une vue d'ensemble de son contexte opérationnel afin de revoir ses processus actuels et ses méthodes d'opération, pour assurer une efficience et une efficacité maximales aux ministères et organismes fédéraux. Il a d'ailleurs lancé l'initiative de la Boîte à outils afin d'accroître son efficacité et sa rentabilité en maximisant les investissements technologiques pour faciliter le travail de ses employés, gagner du temps et améliorer la qualité des services offerts à ses clients.		

Priorité : Programme de la sécurité industrielle	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Programmes et services spécialisés
TPSGC a travaillé en collaboration avec ses clients et ses partenaires afin de s'assurer que les marchandises contrôlées sont protégées contre la possession, l'examen ou le transfert non autorisés lorsqu'ils sont sous la garde du secteur privé. Le Ministère a adopté la Stratégie de renforcement de la sécurité afin de corriger les lacunes en matière de sécurité qui ont été cernées dans les évaluations de la menace et des risques, et de répondre aux nouveaux règlements sur la double nationalité en vertu de l'International Traffic in Arms Regulations des États-Unis. Un nouveau système a aussi été mis en place, où tous les nouveaux candidats ainsi que les renouvellements sont évalués en fonction d'une matrice des risques. TPSGC a travaillé en étroite collaboration avec les intervenants du gouvernement et de l'industrie à la mise en œuvre de la première phase de la Stratégie de renforcement de la sécurité. Le Ministère a traité environ 110 000 demandes de filtrage de la sécurité du personnel, a examiné quelque 3 000 clauses de sécurité de contrats, et a inscrit 2 600 entreprises supplémentaires à son programme. Au 31 mars 2012, environ 13 000 entreprises étaient inscrites au programme, ce qui représentait une hausse de 30 % des inscriptions au cours des deux dernières années.		

Priorité : Renouvellement de la gestion des ressources humaines	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Services internes

TPSGC a poursuivi son programme de ressources humaines et le renouvellement de celles-ci, conformément aux priorités du dix-huitième rapport du greffier du Conseil privé, en se concentrant sur la mobilisation des employés à l'égard du programme d'excellence, et sur le renouvellement de l'effectif et du milieu de travail. Grâce à ses efforts soutenus en matière de gestion des ressources humaines, TPSGC a été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale et comme l'un des employeurs présentant la meilleure diversité au Canada en 2011-2012.

Mobilisation des employés à l'égard du programme d'excellence

TPSGC a mis en œuvre une gamme d'outils pour favoriser la mobilisation de ses employés, notamment le Programme d'accueil et d'orientation destiné aux nouveaux employés et la trousse d'outils de gestion de la charge de travail. Le Ministère a aussi tiré parti de la publication des résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011 en vue de faire face aux défis liés à l'effectif et au milieu de travail.

Renouvellement de l'effectif

La gestion de l'effectif est demeurée l'une des principales préoccupations du Ministère, particulièrement dans un contexte de réduction des dépenses. Grâce aux mesures réfléchies et planifiées avec soin et au leadership de ses cadres supérieurs, TPSGC a réussi à placer 95 % de ses employés touchés en 2011-2012.

Renouvellement du milieu de travail

Afin de continuer à maintenir un milieu de travail sain et positif, fondé sur la collaboration dans le respect, TPSGC a élaboré un code de conduite adapté à son mandat et à son environnement opérationnel. Ce code est fondé sur le Code de valeurs et d'éthique du secteur public et a été mis en place au début de l'exercice 2012-2013.

Le Ministère a aussi continué de moderniser son infrastructure de ressources humaines, et d'importants progrès ont été réalisés quant à l'adoption de processus communs de ressources humaines.

Priorité : Amélioration de la gestion financière	**Type :** En cours	**Résultats stratégiques et activités de programme :** Services internes

En 2011-2012, TPSGC a assuré une gestion financière solide en concentrant ses efforts sur les trois domaines clés suivants :

1) Amélioration de l'intégrité de l'information financière
2) Renforcement des contrôles internes
3) Mise en œuvre d'un cadre d'excellence en gestion budgétaire

Amélioration de l'intégrité de l'information financière

En 2011-2012, TPSGC a tiré profit de ses nouvelles technologies pour améliorer son système ministériel de gestion des finances et du matériel. Cela s'est traduit par la consolidation de la capacité financière et des contrôles financiers, par l'optimisation des décisions financières, et par l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'établissement de rapports. Le Ministère optimise ses investissements en technologie en fournissant des services fonctionnels aux autres ministères, ce qui permet de réduire les coûts assumés par le gouvernement du Canada.

Renforcement des contrôles internes

En 2011-2012, TPSGC a fait d'importants progrès à l'égard du renforcement de son contrôle interne en matière de rapports financiers afin de faire en sorte que l'information financière demeure fiable. L'initiative du Contrôle interne en matière de rapports financiers est bien avancée, et la majorité des processus et des contrôles sont maintenant consignés et évalués. L'initiative devrait arriver à pleine maturité d'ici la fin de l'exercice 2013-2014.

Mise en œuvre du cadre d'excellence en gestion budgétaire

Au cours de la dernière année, l'initiative d'excellence en gestion budgétaire a permis au Ministère de faire des progrès notables en matière de planification de la gestion financière et d'établissement de rapports à cet égard, ce qui s'est traduit par le renforcement de la responsabilité financière et des résultats financiers. Grâce à cette initiative, TPSGC a grandement amélioré son rendement en ce qui concerne les prévisions et la gestion des dépenses.

Priorité : Modernisation des technologies de l'information	Type : En cours	Résultats stratégiques et activités de programme : Services internes
Le Ministère a fait d'importants progrès en 2011-2012 en ce qui concerne la gestion de l'information et de la technologie de l'information, notamment en mettant en place un programme visant à remplacer les postes de travail (avec tour) actuels par une infrastructure moderne d'ordinateurs portatifs permettant d'accroître la normalisation et la fiabilité tout en offrant des services améliorés plus efficaces et en réduisant les coûts liés au cycle de vie des ordinateurs. En outre, la mise en place et l'approbation complémentaires d'un programme d'infrastructure d'accès sans fil en 2011-2012 favoriseront la mobilité des employés de TPSGC dans le complexe de la Place du Portage, tout en permettant au Ministère d'écologiser de plus en plus ses réunions. En outre, les examens du portefeuille des biens technologiques réalisés au cours de l'exercice 2011-2012 ont permis de réduire de plus de 20 % le nombre d'applications opérationnelles prises en charge, et ainsi de réaliser d'autres économies grâce à la normalisation, tout en réduisant les risques. Afin d'aider TPSGC à progresser et à tirer parti des avantages d'un environnement de bureau moderne et numérique, une stratégie de gestion de l'information organisationnelle fondée sur les risques a été établie et approuvée.		

Analyse des risques

TPSGC a continué d'intégrer la gestion des risques à la planification des activités, à la prise de décisions et aux processus organisationnels. Le Ministère a géré avec succès les risques internes et externes en 2011-2012, y compris ceux qui étaient liés à la mise en œuvre de ses mesures de réduction des dépenses.

Conformément au Cadre stratégique de gestion du risque du Conseil du Trésor et à la Politique de gestion intégrée des risques de TPSGC, le Ministère a mis à jour son profil de risque organisationnel de 2009 et a ciblé les responsables des risques à tous les échelons de la haute direction. Le profil de risque organisationnel de 2011 ciblait, évaluait et établissait des stratégies de réponse aux risques appropriées concernant les secteurs de risque clés suivants :

- **Restrictions budgétaires :** Les initiatives liées aux restrictions budgétaires de TPSGC ont été mises en œuvre de façon efficace et en temps opportun, et comprenaient notamment un plan des ressources humaines détaillé. Elles ont été appuyées par des communications régulières de la haute direction. Cette approche a permis de réduire efficacement les risques connexes. Les répercussions sur les ressources humaines ont été gérées par la création d'une unité de placement prioritaire des ressources humaines, et par l'établissement de stratégies personnalisées selon la situation propre à chacun des employés touchés. La gestion des ressources humaines de TPSGC au cours de cette période a été reconnue comme exemplaire, et constitue un modèle pour les autres ministères. La mise en place de mesures liées aux restrictions budgétaires n'a pas eu d'incidence importante sur la prestation de services de TPSGC, en raison notamment de la mise en œuvre de la Stratégie de service à la clientèle du Ministère, comme il est décrit à la section « Rendement de la prestation de services » ci-dessous.
- **Responsabilisation :** Le risque que le recours à des fournisseurs et à des clients tiers pourrait avoir sur la capacité de TPSGC à assumer ses responsabilités a été géré par l'établissement de protocoles d'entente ou d'ententes avec les clients afin d'assurer l'uniformité et la clarté de la définition des rôles, des responsabilités et des obligations. De plus, TPSGC gère stratégiquement les dépenses, les risques et les économies se rapportant aux approvisionnements à l'aide d'une structure de gouvernance des approvisionnements, dirigée par un comité composé de cadres supérieurs et soutenue par des comités d'examen des approvisionnements et des investissements dans les directions générales aux dépenses importantes. Cette structure est complétée par un Cadre de

contrôle de la gestion des contrats solide conçu pour assurer la qualité, l'uniformité et la conformité de l'administration des contrats.

- **Viabilité financière :** En plus du risque associé à la gestion des répercussions des mesures de restriction budgétaire sur ses activités et ses services, TPSGC doit gérer l'incertitude financière qui découle de son rôle de fournisseur de services communs et de sa dépendance importante aux recettes fournies par les ministères clients. Parmi les mesures qui ont été prises en vue de gérer ces risques, on compte un Cadre de gestion financière solide et un plan de mise en œuvre fondé sur les risques comprenant une gestion plus rigoureuse des recettes, des dépenses, des prévisions et de la surveillance des engagements.

- **Culture en matière de risques :** TPSGC favorise une culture de prise de décision axée sur les risques en accroissant la sensibilisation dans l'ensemble du Ministère, en mettant en œuvre la Politique de gestion intégrée des risques, en donnant des conseils fonctionnels sur la gestion des risques aux intervenants ministériels et en améliorant les outils de formation sur les risques et de gestion des risques destinés aux employés pour qu'ils soient davantage en mesure de cibler et de gérer les risques. En outre, la Direction de la gestion des risques a été réinstallée dans le même secteur que la fonction de planification stratégique afin de faciliter l'intégration plus étroite de la gestion des risques et de la planification des activités.

- **Rendement de la prestation de services :** Des améliorations ont été apportées à l'uniformité du rendement de la prestation de services dans un ministère important et très diversifié à la suite de la mise en œuvre de la Stratégie de service à la clientèle de TPSGC, lesquelles améliorations comprenaient la signature d'ententes de services ministérielles avec les organisations clientes, la participation accrue des clients, l'établissement de normes de service claires et d'un « baromètre » des relations avec la clientèle qui mesure la satisfaction des clients, la prestation de services novateurs et la promotion d'une culture de service à la clientèle à l'échelle du Ministère.

- **Gestion des grands projets :** La méthode de gestion des risques de TPSGC en ce qui concerne les grands projets comprend le Système national de gestion de projet, qui sert de cadre de gestion pour les projets immobiliers et les projets axés sur la technologie de l'information. Le cadre du Système national de gestion de projet définit les principes clés et fournit les directives, les feuilles de route, les produits livrables et les outils nécessaires pour réaliser les projets dans le respect de la portée, des délais et du budget. D'autres mesures de gestion des risques clés comprennent le premier Plan d'investissement intégré du Ministère (approuvé par le Conseil du Trésor en 2011), la mise en œuvre d'outils comme les évaluations de la complexité et des risques des projets, et l'application de leçons apprises dans le cadre d'initiatives importantes couronnées de succès comme la SNACN.

- **Renouvellement des ressources humaines :** Afin de s'assurer qu'il maintient en poste les employés compétents, dévoués et bilingues dont il a besoin pour fournir ses services, TPSGC a mis en place des mesures qui contribueront aux efforts qu'il déploie pour être un employeur de choix, notamment sa philosophie à l'égard de la gestion des personnes et ses engagements connexes. TPSGC a également mis en œuvre diverses stratégies en matière de ressources humaines visant à perfectionner les compétences requises pour

diriger le Ministère à l'avenir, notamment en ce qui concerne le développement du leadership, la gestion des talents et le transfert des connaissances.

- **Approvisionnements :** L'un des principaux rôles de TPSGC consiste à offrir des outils et du soutien aux autres ministères pour simplifier et accélérer l'acquisition de biens et de services ainsi que pour contribuer au maintien de l'intégrité du processus d'approvisionnement. Afin d'atténuer les risques, TPSGC a mis à jour les processus et les outils d'approvisionnement qui devaient l'être, en créant notamment un outil d'évaluation de la complexité et des risques des approvisionnements, et est allé de l'avant avec l'acquisition d'une expertise dans des biens et des services particuliers en se fondant sur une approche d'équipe.

Sommaire du rendement

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	6 286,9	6 611,5	6 293,8
Moins les recettes disponibles	(3 569,4)	(3 685,4)	(3 500,3)
Dépenses nettes	2 717,5	2 926,1	2 793,5
Remarque : Les recettes disponibles sont des autorités conférées par le Parlement qui permettent aux ministères d'utiliser certaines recettes pour financer des dépenses connexes.			

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines pour 2011-2012 (équivalents temps plein [ETP])

Nombre prévu	Nombre réel	Différence
14 244	12 229	(2 015)

Progrès réalisés par rapport au résultat stratégique

Résultat stratégique : Fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.		
Indicateurs de rendement	**Objectifs**	**Rendement de 2011-2012**
Pourcentage de programmes et de services qui permettent d'obtenir les résultats escomptés, y compris les niveaux de service et les normes publiées.	95 %	Résultats : 96 %.

Sommaire du rendement, excluant les Services internes (en millions de dollars)

Activité de programme (en M$)	Dépenses réelles en 2010-2011	2011-2012 Budget principal des dépenses	2011-2012 Dépenses prévues	2011-2012 Autorisations totales	2011-2012 Dépenses réelles	Harmonisation avec le résultat du gouvernement du Canada
Approvisionnements	147,7	145,6	146,6	161,0	157,8	
Gestion des locaux et des biens immobiliers	2 259,4	1 784,2	1 903,2	2 054,3	1 963,6	
Receveur général du Canada	119,8	128,7	128,6	125,7	123,1	
Services d'infrastructure des technologies de l'information	33,7	24,8	24,8	8,3	7,7	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces.
Administration de la paye et des pensions fédérales	46,9	52,2	67,7	70,6	67,7	
Gestion linguistique et services connexes	74,3	77,2	77,2	78,4	74,1	
Programmes et services spécialisés	58,1	52,9	53,2	60.6	57,3	
Ombudsman de l'approvisionnement	3,6	4,3	4,3	4,3	3,7	Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens.
TOTAL	**2 743,5**	**2 269,9**	**2 405,6**	**2 563,2**	**2 455,0**	

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau du sommaire du rendement des Services internes (en millions de dollars)

Activité de programme	Dépenses réelles en 2010-2011	2011-2012 Budget principal des dépenses	2011-2012 Dépenses prévues	2011-2012 Total des autorisations	2011-2012 Dépenses réelles
Services internes	337,0	311,8	311,8	362,9	338,5
GRAND TOTAL	**3 080,5**	**2 581,7**	**2 717,4**	**2 926,1**	**2 793,5**

Remarque : Les dépenses réelles et les autorisations accordées lors des exercices précédents ont été redressées afin de tenir compte du transfert des activités de l'activité de programme Programmes et services spécialisés vers les activités de programme Approvisionnements, Gestion des locaux et des biens immobiliers et Receveur général du Canada.

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les dépenses brutes incluent des dépenses opérationnelles portées à l'encontre des crédits parlementaires de TPSGC, ainsi que des items tels que les acquisitions d'actifs immobilisés et des paiements relatifs aux obligations locatives.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement pris par le gouvernement du Canada en vue d'améliorer la transparence de la prise de décisions en matière d'environnement en énonçant ses principaux objectifs et cibles stratégiques. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) veille à ce que l'examen de ces résultats fasse partie intégrante de ses processus de prise de décisions. TPSGC contribue au thème suivant de la SFDD, comme l'indique l'identificateur visuel et les activités de programme qui y sont associées.

- Approvisionnements
- Gestion des locaux et des biens immobiliers
- Services d'infrastructure des technologies de l'information
- Administration de la paye et des pensions fédérales
- Programmes et services spécialisés

Évaluation environnementale stratégique

En 2011-2012, TPSGC a examiné les répercussions environnementales des initiatives assujetties à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Deux analyses préliminaires des évaluations environnementales stratégiques ont été effectuées pour les deux propositions de programme présentées par la ministre de TPSG. Étant donné qu'il a été déterminé qu'aucune de ces deux propositions ne pouvait générer des effets environnementaux importants, les analyses détaillées ne sont pas nécessaires. Aucune n'a d'incidence (positive ou négative) sur les thèmes de la Stratégie fédérale de développement durable. Des renseignements complets au sujet de la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes se trouvent sur le site Web de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale à l'adresse suivante : http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fra&n=B3186435-1.

De plus amples renseignements sur les activités de TPSGC qui visent à soutenir le développement durable et les évaluations environnementales stratégiques figurent sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/publications/cntstrdv-cntsstdv-fra.html. Des renseignements complets au sujet de la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent sur le site Web d'Environnement Canada à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1.

Profil des dépenses

Les fluctuations dans le Budget principal des dépenses découlent de l'effet combiné du financement nouveau et expiré visant des initiatives ministérielles. L'importante augmentation budgétaire de 2010-2011 s'explique par l'injection de fonds dans le Programme accéléré d'infrastructures dans le cadre du budget fédéral de 2009 et à l'appui du Plan d'action économique du Canada, ainsi que par l'accroissement du volume d'activités, les tensions inflationnistes et les conditions du marché. Quant à la réduction budgétaire de 2011-2012, elle est principalement attribuable à l'achèvement du Programme accéléré d'infrastructures, à une réduction du financement du programme des ouvrages techniques et du projet du pont Alexandra, et à une réduction temporaire du financement de l'initiative de réhabilitation des édifices du Parlement. Ces diminutions ont été compensées par du nouveau financement destiné au Programme canadien pour la commercialisation des innovations, et du financement pour les tensions inflationnistes et non discrétionnaires liées aux services publics, aux taxes municipales et aux taux de location.

La colonne intitulée « Dépenses prévues » présente le Budget principal des dépenses, les fonds affectés dans le cadre financier relativement aux initiatives de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) approuvées après la présentation du Budget principal des dépenses au Parlement, et les annonces connexes du budget fédéral. Les dépenses prévues

donnent lieu à des « autorisations totales » lorsque des présentations au Conseil du Trésor ou d'autres transferts sont approuvés.

La principale raison de l'écart de 132,6 M$ entre les autorisations totales et les dépenses réelles en 2011-2012 est liée à des retards dans la mise en œuvre de projets de la Direction générale des biens immobiliers (DGBI) et à des rajustements opérationnels. La diminution des dépenses a été causée par des facteurs incontrôlables et imprévisibles, comme la fluctuation des prix des produits, l'instabilité du marché immobilier et des conditions météorologiques imprévisibles. Tous les facteurs susmentionnés ont une incidence sur la réalisation des projets de réhabilitation et de dépenses en immobilisations de la DGBI, ce qui fait que les fonds inutilisés sont transférés aux exercices à venir.

Grâce aux mesures de restriction budgétaire nouvelles et existantes, TPSGC continue de réaliser des économies sur le plan opérationnel et de réduire les dépenses. Ces économies sont réaffectées aux priorités relatives aux activités et aux projets du Ministère, ce qui lui permet de continuer à fonctionner efficacement dans une période de restriction budgétaire.

Tendances des dépenses à TPSGC (en millions de dollars)

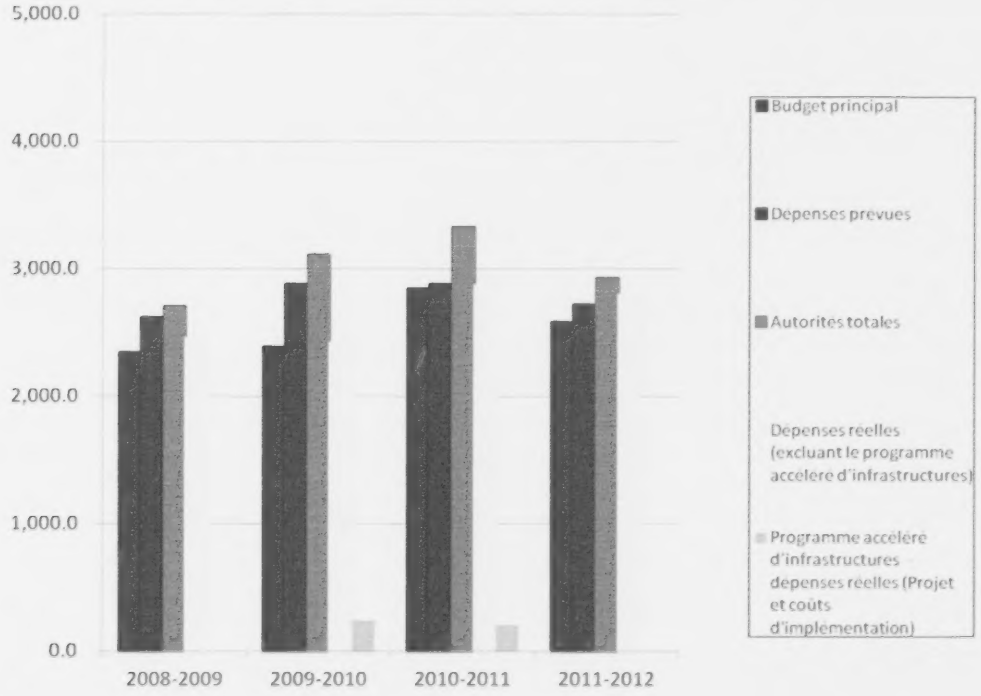

Budget des dépenses par crédit votée

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels et/ou les dépenses législatives de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, veuillez consulter les Comptes public du Canada 2012 (Volume II). Vous trouverez une version électronique des Comptes publics 2012 sur le site web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html.

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de TPSGC consiste à fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.

Activités de programmes

La présente section décrit les activités de programmes de TPSGC qui appuient le résultat stratégique du Ministère ainsi que les points saillants de la planification. On y trouve en outre un aperçu des ressources financières et humaines, des résultats prévus, des indicateurs de rendement et des objectifs pour chaque activité de programme. Le site Web du Ministère contient des renseignements supplémentaires, à www.tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Activité de programme nº 1 : Approvisionnements

Cette activité de programme présente Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) en tant que le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement offrant aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions en matière d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir à la population canadienne et au gouvernement fédéral des services d'achat et des services communs connexes à valeur ajoutée, en temps opportun.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN)

La mise en œuvre de la SNACN s'est poursuivie et a été un immense succès. En 2011, le secrétariat de la SNACN a annoncé la sélection de deux chantiers navals canadiens où seront construits 28 grands navires de combat et navires autres que de combat. La valeur des travaux s'élève à 33 G$, ce qui représente l'entente d'approvisionnement la plus importante dans l'histoire du Canada. À la suite de l'annonce, des ententes-cadres à long terme qui définissent les relations et le mécanisme de travail en fonction desquels le gouvernement négociera des contrats équitables et raisonnables ont été signées avec deux chantiers navals.

Les avantages économiques découlant de la SNACN auront non seulement une incidence sur les chantiers navals sélectionnés, mais également sur des industries de partout au Canada. Les travaux nécessiteront les compétences d'un certain nombre de secteurs, comme la sidérurgie, la technologie de l'information et divers domaines de la recherche et du développement (p. ex. systèmes de défense et de navigation). De nombreuses petites et moyennes entreprises canadiennes profiteront également de la Stratégie dans le cadre de contrats et construction, de réparation et de remise en état de grands et de petits navires.

La SNACN fournit des leçons apprises pour d'autres approvisionnements militaires et non militaires importants, complexes et de grande valeur. La stratégie de mobilisation de l'industrie dès le départ, le recours à des tiers indépendants pour faciliter la prise de décisions et l'intégration d'une structure de gouvernance solide pour surveiller les décisions clés sont maintenant appliqués à d'autres approvisionnements importants.

Approvisionnements militaires

Le Ministère a continué de diriger les travaux du gouvernement visant à améliorer l'efficacité des approvisionnements militaires, en particulier le Projet de remplacement d'avions de recherche et de sauvetage à voilure fixe. En misant sur le succès de la SNACN, un secrétariat et un comité de surveillance composés de représentants de TPSGC, du ministère de la Défense nationale et d'Industrie Canada ont été établis, et un surveillant de l'équité a été embauché pour veiller à ce que toutes les activités soient menées de manière équitable, ouverte et transparente. Les commentaires de l'industrie aérospatiale canadienne ont également été sollicités quant à la meilleure façon de réaliser le Projet de remplacement d'avions de recherche et de sauvetage à voilure fixe.

De plus, les travaux visant à respecter l'engagement pris par le gouvernement dans le budget de 2011 qui consistait à établir une stratégie d'approvisionnement militaire se poursuivent.

Soutien aux petites et moyennes entreprises

Le Bureau des petites et moyennes entreprises a continué d'aider les entreprises de partout au Canada à suivre le processus d'approvisionnement du gouvernement. Des mesures ont été prises pour accroître la sensibilisation aux obstacles que les fournisseurs doivent surmonter et pour négocier des solutions entre les principaux intervenants afin d'éliminer ces obstacles. Par l'intermédiaire de la consultation et de la collaboration, le Bureau des petites et moyennes entreprises a également joué un rôle de soutien important à l'égard des stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services. Les résultats des consultations ont mené à l'établissement d'un certain nombre de stratégies d'approvisionnement qui tenaient compte des différents obstacles en matière d'accès décrits par les petites et moyennes entreprises dans le secteur des vêtements et des textiles, de l'industrie des communications et des services professionnels.

L'exercice 2011-2012 était également la deuxième année du Programme canadien pour la commercialisation des innovations, qui aide les entreprises canadiennes à mettre en évidence leurs produits et leurs services novateurs en répondant aux divers besoins précisés par les ministères et organismes fédéraux. Dans le cadre du Programme, le Ministère a reçu 710 propositions et a été en mesure de présélectionner 64 innovations de 62 entreprises canadiennes.

Stratégie de service à la clientèle

Les responsables du Programme des approvisionnements ont mis en œuvre un premier ensemble de normes propres aux approvisionnements, qui complétaient de nombreuses autres mesures prises dans le cadre global de service à la clientèle du Ministère. Dans le cadre de ces mesures, dix ententes de services ministérielles et 138 protocoles d'entente ont été conclus avec les ministères et les organismes clients pour l'exercice 2011-2012.

Rationalisation des processus d'approvisionnement

TPSGC a continué d'éliminer les obstacles empêchant de faire affaire avec le gouvernement avec la mise en place d'un certain nombre d'instruments d'approvisionnement conviviaux. De nouveaux processus et de nouvelles définitions ont également été mis en place pour ce qui est des approvisionnements de base et des approvisionnements normalisés. Ces processus permettront aux clients de déterminer diverses méthodes d'approvisionnement et d'évaluer les risques associés aux approvisionnements en leur fournissant les renseignements dont ils ont besoin pour sélectionner la meilleure option d'achat possible.

En outre, un certain nombre de « stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services » ont été établies pour l'achat de biens et de services sélectionnés, comme les vêtements et les textiles. La publication de plusieurs de ces stratégies sur MERX a été approuvée (service électronique d'appels d'offres). La publication ou l'affichage de stratégies nationales d'approvisionnement en biens et en services permettra de consulter les fournisseurs et d'évaluer dans une certaine mesure l'intérêt et la capacité du marché.

Des progrès ont également été réalisés au chapitre de la stratégie d'approvisionnement électronique, qui est essentielle à la modernisation du processus d'approvisionnement et au remplacement des solutions de technologie de l'information vieillissantes.

Un certain nombre d'initiatives visant à modifier les instruments existants et à ajouter de nouveaux outils dans l'ensemble virtuel d'outils et de services du Ministère ont été entreprises pendant l'exercice. Par exemple, le site Web achatsetventes.gc.ca compte maintenant 2 000 visiteurs par jour et 300 000 pages sont consultées chaque mois, et le site Web achatsetventes.gc.ca/initiatives-et-programmes/achats-ecologiques a été mis en place afin de fournir aux acheteurs et aux fournisseurs les outils et les conseils dont ils ont besoin pour comprendre comment acheter et vendre des biens et des services écologiques. Les ministères et les organismes clients disposent également d'un meilleur accès à des solutions automatisées pour ce qui est des approvisionnements de base et des approvisionnements normalisés par l'intermédiaire d'un portail Web unique.

De plus, le Ministère a achevé les travaux d'amélioration de la qualité et de la quantité des renseignements figurant dans l'Index des offres à commandes. Des modèles simplifiés et normalisés, de même que des guides de référence rapide, ont aussi été créés pour environ 7 000 offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement. Les données sur les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement ont été intégrées dans le site Web achatsetventes.gc.ca et mises à la disposition du public avec un fichier de données des fournisseurs présélectionnés.

Le Ministère a continué de collaborer avec les ministères et les organismes clients afin d'encourager l'utilisation de pouvoirs de passation de contrats et le renforcement des activités d'approvisionnement au sein des organisations clientes par la diffusion de renseignements, la formation et la tenue de consultations de façon continue. Le succès du Ministère dans la mise en œuvre de cette initiative se reflète dans la réduction constante des transactions de faible valeur, dont le nombre a baissé de 1 814 (initiales et modifiées), ce qui représente une diminution de 15,7 % par rapport à la base de référence de 2008-2009, permettant ainsi aux responsables du Programme des approvisionnements de réduire la charge de travail, de réaffecter davantage de ressources et d'employés expérimentés à des activités d'approvisionnement complexes, et de fournir plus de services à valeur ajoutée aux ministères et aux organismes clients.

Leçons retenues

Un lien commun qui touche toutes les activités de programme est la participation de l'industrie ainsi que des ministères et des organismes clients dès le départ. La participation est essentielle pour veiller à ce que TPSGC soit sur la bonne voie relativement à l'élimination d'obstacles empêchant les petites et moyennes entreprises d'avoir accès au processus d'approvisionnement du gouvernement, à la création d'outils et de services permettant aux ministères et aux organismes clients de participer davantage aux activités d'approvisionnement et d'exercer les pouvoirs qui leur sont délégués, à la gestion et à la planification d'approvisionnements complexes et de grande valeur en biens et en services militaires et non militaires comportant des risques élevés, et à l'établissement de stratégies et d'initiatives d'approvisionnement favorisant l'innovation.

La participation dès le départ réduit les risques, permet une meilleure planification à long terme et donne lieu à un processus d'approvisionnement plus efficace qui est conforme aux principes d'équité, d'ouverture et de transparence. Il est primordial que la participation des différents intervenants soit obtenue dès le départ et qu'elle se poursuive tout au long du processus pour assurer l'efficience et l'efficacité des approvisionnements du gouvernement et l'obtention du meilleur rapport qualité-prix pour l'État.

Une grande partie du succès de la SNACN est attribuable à la participation de l'industrie ainsi que des ministères clients et d'autres tiers dès le début du processus. Par le passé, ce n'était pas toujours le cas : les clients prenaient part aux consultations, mais les fournisseurs ou les tiers y participaient rarement. La SNACN a appris aux responsables du Programme des approvisionnements que les fournisseurs ont des idées précieuses sur la façon de répondre efficacement aux besoins du gouvernement, et que les personnes qui s'y connaissent ou les experts qui n'ont pas d'intérêt dans le processus peuvent donner des conseils utiles et servir de catalyseurs pour l'innovation et le changement.

Le modèle de la SNACN fournit une structure de gouvernance solide qui permet aux ministères clients et aux employés responsables de l'approvisionnement de prendre de véritables décisions d'affaires en fonction des commentaires directs des fournisseurs. Ce modèle, qui a été mis en place dans le but de gérer l'entente d'approvisionnement la plus importante dans l'histoire du Canada, prévoit également le recours à des tiers indépendants pour faciliter la prise de décisions.

La SNACN a été en lice pour l'obtention de nombreux prix et constituera maintenant une pratique exemplaire en matière d'approvisionnements militaires et non militaires importants et complexes afin de réduire au minimum les risques, d'améliorer l'efficacité du processus d'approvisionnement et d'obtenir la collaboration et le soutien de tous les intervenants.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	300,4	343,1	345,4
Moins les recettes disponibles	(153,8)	(182,2)	(187,6)
Dépenses nettes	146,6	160,9	157,8

Remarque : Budget de fonctionnement

Les dépenses réelles nettes ont été de 5 M$ moins élevées que les autorisations totales du budget de fonctionnement. L'écart est principalement attribuable à une réduction dans la réalisation prévue du Programme canadien pour la commercialisation des innovations.

Fonds renouvelable des services optionnels

Les dépenses réelles nettes ont été de 2 M$ plus élevées que les autorisations totales du Fonds renouvelable des services optionnels. L'écart est attribuable aux rentrées de fonds provenant des gouvernements provinciaux et territoriaux pour des comptes débiteurs non réglés se rapportant au programme des vaccins.

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	2 115	2 016	(99)

Remarque : La réduction du nombre d'ETP est partiellement attribuable à la fin du Programme accéléré d'infrastructures, à la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives découlant des restrictions budgétaires visant à rajuster le niveau d'utilisation des ressources du Ministère afin de mieux tenir compte de la conjoncture économique, ainsi qu'au départ à la retraite et à la mutation d'employés, ce qui a mené à l'abolition de postes vacants, puis au rajustement de la base d'ETP.

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Un processus d'approvisionnement équitable, ouvert et transparent qui permet d'offrir à la population canadienne le meilleur rapport qualité-prix et dont le déroulement efficace et efficient répond aux besoins des ministères, des clients et des fournisseurs.	Utilisation des instruments d'approvisionnement de TPSGC par les ministères et les organismes fédéraux.	Augmentation de 10 %	Augmentation de 20 %. Les ministères clients ont dépensé 2,08 G$ au moyen des instruments d'approvisionnement de TPSGC au cours de l'année civile 2011.
	Proportion de contrats attribués en régime concurrentiel.	Plus de 70 %	75,5 % des contrats ont été attribués par l'intermédiaire de processus concurrentiels.
	Coût par tranche de 100 $ du volume d'activités de la Direction générale des approvisionnements.	Moins de 0,70 $	Le coût total par tranche de 100 $ du volume d'activités de la Direction générale des approvisionnements était de 0,81 $. Le volume d'activités de la Direction générale des approvisionnements était 1,5 G$ moins élevé en 2011-2012 qu'en 2010-2011, ce qui a entraîné une augmentation relative du coût par tranche de 100 $.
	Taux global de satisfaction des organisations fédérales clientes.	Amélioration de 10 %	Il y a eu une amélioration de 45 % par rapport aux résultats de base de 2009*.

* Remarque : En fonction des résultats de base de 2009 (51 %).

Activité de programme nº 2 : Gestion des locaux et des biens immobiliers

TPSGC fournit aux ministères et aux organismes fédéraux des locaux à bureaux sécuritaires, sains et abordables et des installations à utilisation commune qui appuient la prestation efficace de leurs programmes et services. Le ministère assure l'intendance de divers travaux publics, par exemple des immeubles, des ponts et des barrages, et de trésors nationaux tels que la Cité parlementaire ainsi que d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. TPSGC fournit

également aux ministères et aux organismes fédéraux des services immobiliers souples et économiques.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Initiative Milieu de travail 2.0

En 2011-2012, à titre de gardien de biens immobiliers fédéraux, TPSGC a réalisé des progrès considérables à divers égards. En dirigeant l'initiative Milieu de travail 2.0, qui vise à renouveler les espaces de travail ainsi qu'à moderniser les systèmes et les processus, dans l'ensemble du gouvernement, tout en exploitant les nouvelles technologies de collaboration, TPSGC a poursuivi la modernisation des milieux de travail afin d'être plus stratégique et plus écologique et d'optimiser l'argent des contribuables en ayant recours à des solutions novatrices. Des sites de démonstration ont été aménagés, une analyse comparative entre les sexes a été effectuée et une trousse d'outils a été préparée pour faciliter la mise en œuvre de cette initiative.

Projet de transformation des activités et des systèmes des Biens immobiliers

TPSGC a réalisé des progrès dans le cadre du Projet de transformation des activités et des systèmes des Biens immobiliers. Un contrat a été attribué pour la phase de définition du Projet, et le Ministère a mené des consultations et des séances d'information avec d'autres ministères, tout en présentant des exposés et en donnant des ateliers sur la validation du principe.

Responsabilisation

TPSGC a également établi et mis en œuvre un Cadre de gouvernance et de responsabilisation pour l'initiative relative à la cession-bail de 2007. Ce cadre permet de veiller à l'atteinte des objectifs de l'initiative, dont la gestion continue des coûts de fonctionnement et l'optimisation des ressources, au nom des contribuables canadiens.

Recours au secteur privé

En utilisant un modèle de gestion qui repose sur une approche plus stratégique à l'égard de la prestation de services, TPSGC a établi une stratégie nationale d'attribution de la prochaine génération de contrats portant sur les autres formes de prestation de services visant à tirer davantage profit de l'expertise, de la capacité et de la souplesse du secteur privé.

Grands projets

Au cours du dernier exercice, des progrès ont également été réalisés dans la construction de trois nouveaux immeubles à Gatineau et d'un nouvel immeuble à Ottawa. Ces immeubles permettront d'atteindre un ratio de 75/25 en ce qui concerne la répartition des locaux entre Ottawa et Gatineau dans le Secteur de la capitale nationale d'ici 2013. La construction des quartiers généraux de la Gendarmerie royale du Canada à Dartmouth (Nouvelle-Écosse) et à Surrey (Colombie-Britannique) s'est aussi poursuivie. Le Ministère est allé de l'avant avec son engagement visant à réaliser le programme quinquennal (de 2011-2012 à 2015-2016) de réhabilitation de ses biens d'infrastructure publique (stratégie de gestion des ouvrages techniques), d'une valeur de 320 M$. Les travaux relatifs au pont des Allumettes, au pont levant de Burlington, au barrage Latchford et à trois ponts interprovinciaux dans le Secteur de la capitale nationale se sont aussi poursuivis. En outre, des améliorations ont été apportées à la route de l'Alaska près de Fort Nelson (Colombie-Britannique).

Stratégie de service à la clientèle

Dans le cadre des efforts qu'il déploie en vue d'améliorer ses relations avec ses clients, ses partenaires et d'autres intervenants, TPSGC est parvenu à négocier la signature de 10 ententes de services ministérielles ainsi qu'à entamer le processus de signature de 20 autres ententes de services ministérielles d'ici 2013. La Direction générale des biens immobiliers est l'un des principaux acteurs de ces ententes, qu'elles visent des locaux à bureaux, des services facultatifs ou les deux. La Direction générale a joué un rôle de premier plan dans la signature de plusieurs de ces ententes. L'établissement d'un cadre d'établissement de rapports sur la gestion de projet a permis à TPSGC de mesurer les normes de service nouvellement approuvées pour le Système de gestion de projet et le Système national de gestion de projet. De plus, TPSGC a établi et a mis en œuvre un plan d'action visant à améliorer la satisfaction des clients à l'égard des grands projets de l'État d'une valeur supérieure à 30 M$, et a créé des outils sur les compétences en gestion des relations avec les clients qui favoriseront une culture d'excellence du service à la clientèle. Les outils sur les compétences démontrent l'engagement du Ministère envers la promotion du perfectionnement de nouvelles compétences en gestion des biens immobiliers au moyen d'un plan stratégique intégré de gestion des ressources humaines.

Assainissement des étangs de goudron et du site des fours à coke de Sydney

En 2011-2012, le Projet d'assainissement des étangs de goudron et du site des fours à coke de Sydney a bien progressé et a continué à respecter les délais, la portée et le budget. La phase I (étang de goudron sud) et la phase II (solidification et stabilisation des sédiments de l'étang de goudron nord et construction du chenal) ont été achevées à temps. Les activités de la phase III (étang de goudron nord) ont débuté comme prévu et sont en voie d'être achevées au cours de l'année de construction 2013-2014. Un comité de liaison communautaire sert de pont entre les responsables du Projet et la collectivité locale afin de tenir le public au courant.

Cité parlementaire

Pendant l'exercice 2011-2012, la vision et le plan à long terme, qui vise la réhabilitation des édifices de la Cité parlementaire, a été réalisée dans le respect des délais et du budget. La liste suivante indique les réalisations importantes par édifice. Les liens vers les pages Web de chaque édifice sont fournis afin que vous puissiez obtenir de plus amples renseignements.

- **Édifice de l'Ouest** – L'élément patrimonial (toiture en cuivre, ferronnerie et maçonnerie) des tours Nord est terminé, et environ 70 % des travaux de démolition intérieure et d'élimination des matières dangereuses sont terminés – http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/ouest-west/eo-wb-fra.html.
- **Édifice Wellington** – Environ 80 % des travaux de démolition intérieure, d'élimination des matières dangereuses et de renforcement de la protection contre les tremblements de terre sont terminés, et les travaux de construction intérieure ont débuté – http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/mod-wellington-fra.html.
- **Ancien édifice de la Banque de Montréal** (rebaptisé édifice Sir-John-A.-Macdonald le 11 janvier 2012) – La définition de la conception a été approuvée – http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/mod-sjam-fra.html.

- **Édifice de l'Est** – Les travaux de construction de la tour Nord-Ouest ont commencé, et la mise en service de l'échafaudage et de la palissade intérieure est terminée – http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/est-east/rtno-nwtr-fra.html.
- **Édifice du Centre** – Les travaux de conception concernant la réfection des tours de ventilation et des pavillons de la terrasse de l'Est et de la terrasse de l'Ouest se sont poursuivis, et une enquête a été réalisée afin de déterminer les éléments de l'édifice (c.-à-d. les murs, les fenêtres et le toit) qui requièrent une intervention immédiate – http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/centre/mod-dfccntr-cntrblck-fra.html.
- **Édifice de la Confédération** – Le projet de stabilisation des fenêtres est terminé, et la modernisation du réseau de distribution d'eau domestique est achevée à 60 % – http://www.collineduparlement-parliamenthill.gc.ca/batir-building/mod-confederation-fra.html.
- **Annexe de l'édifice de la Cour fédérale** – La démolition de l'édifice est terminée et les travaux d'aménagement paysager ont commencé.

Leçons retenues

En 2011-2012, TPSGC a misé sur le succès du Plan d'action économique. Il a employé bon nombre des pratiques opérationnelles utilisées pour exécuter le Plan d'action économique. En mettant sur pied et en maintenant une équipe solide à l'échelle nationale, composée de représentants de toutes les directions générales et de toutes les régions, le Ministère a réussi à s'acquitter de son engagement consistant à fournir des services de grande qualité. Dans le cadre du Plan d'action économique, il a été en mesure de démontrer les avantages de la planification de projets coordonnée à l'échelle du gouvernement pour les ministères. Pour cette raison, un bureau de coordination de programme a été créé afin de faciliter la réalisation du programme de travaux quinquennal du Service correctionnel du Canada.

D'autres pratiques exemplaires ont été adoptées au cours du présent exercice, notamment la mise en place d'un certain nombre de procédures d'administration des augmentations de coûts de fonctionnement des locations à bail, la participation des régions à la mise en œuvre et à la mise à l'essai d'un programme de surveillance visant à évaluer l'efficacité, et la rédaction de documents d'orientation sur les plantes personnelles et la gestion des animaux en milieu de travail.

La réhabilitation de la maçonnerie de la tour Sud-Est et des tours Nord de l'édifice de l'Ouest a permis de tirer des leçons importantes. En particulier, la réalisation des travaux concernant ces tours a permis de mieux comprendre l'état possible de la maçonnerie du reste de l'édifice de l'Ouest et d'ainsi déterminer les réparations qui seront nécessaires. Par conséquent, l'efficacité des travaux de préparation et de planification concernant la restauration du reste de la maçonnerie à caractère patrimonial a été accrue.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	4 343,6	4 835,9	4 591,9
Moins les recettes disponibles	(2 440,5)	(2 781,6)	(2 628,3)
Dépenses nettes	1 903,1	2 054,3	1 963,6

Remarque : DGBI : Les dépenses réelles nettes ont été de 88,3 M$ moins élevées que les autorisations totales accordées.

L'écart de 67,6 M$ relatif à la composante des crédits du budget immobilier est principalement attribuable à la nature incontrôlable et imprévisible des activités immobilières, comme la fluctuation des prix des produits et de la consommation des services publics, l'instabilité du marché immobilier, les conditions météorologiques et la révision des calendriers de réalisation de projets.

Pour ce qui est de l'écart de 20,7 M$ restant, une partie importante peut s'expliquer par le fait que l'autorisation de déficit de fin d'exercice de 10 M$ associé au fonds renouvelable des services professionnels et techniques n'a pas été utilisé. De plus, en 2011-2012, une plus grande partie des sommes enregistrées dans des comptes débiteurs externes des exercices précédents du fonds a été encaissée, ce qui a fait augmenter l'autorité en matière de recettes de l'exercice faisant l'objet du rapport et, par conséquent, contribué à l'écart susmentionné.

Étangs de goudron de Sydney : Les dépenses réelles ont été de 2,4 M$ moins élevées que les autorisations totales accordées, principalement en raison de problèmes dans la passation de contrats et le lancement d'appels d'offres; certains travaux ont donc été reportés à l'exercice 2012-2013. Dans l'ensemble, ce projet sera réalisé avant l'échéance et en dessous des prévisions budgétaires.

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	3 824	3 756	(68)

Remarque : En 2011-2012, en réponse aux restrictions budgétaires, TPSGC a réduit le nombre d'ETP prévu pour la Cité parlementaire.

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Gestion des locaux et des biens immobiliers			
Les organisations fédérales disposent de locaux et d'installations sécuritaires, sains et abordables qui contribuent à la prestation efficace de leurs programmes et de leurs services. Les organisations fédérales ont accès à des services immobiliers adaptés et économiques qui contribuent à la prestation efficace de leurs programmes et de leurs services.	Utilisation plus efficiente des locaux (en m^2 par personne).	Moins de 19 m^2 par personne	19 m^2
	Pourcentage du budget de réfection ayant été utilisé.	80 %	96,4 %*
	Pourcentage des locaux à bureaux appartenant à l'État qui sont vacants et commercialisables (taux d'inoccupation commercialisable)	Moins de 5 %	3 %
	Coûts recouvrés du Fonds renouvelable des Services immobiliers.	100 %	99,93 %
	Pourcentage des projets immobiliers d'une valeur supérieure à 1 M$ qui respectent les délais, la portée et le budget.	90 %	97 %

* Remarque : Le pourcentage du budget de réfection ayant été utilisé sert à assurer le suivi du succès de TPSGC dans la planification des projets et l'utilisation des fonds nécessaires pour veiller à l'entretien approprié de son portefeuille immobilier. Un pourcentage plus élevé indique une saine gérance dans ce domaine.

Activité de programme nº 3 : Receveur général du Canada

Cette activité de programme assure la gestion des opérations du Trésor fédéral et la préparation des comptes du Canada. Elle offre aux ministères fédéraux un système facultatif de gestion financière de même que des services d'imagerie documentaire et de paiement de factures.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Excellence opérationnelle

TPSGC a exercé les fonctions essentielles à sa mission : il a géré les opérations du Trésor fédéral en effectuant plus de 302 millions de paiements chaque année et en percevant les recettes pour le compte de tous les ministères (l'équivalent de 2,25 billions de dollars en flux de trésorerie), il a tenu à jour les comptes du Canada, il a produit les états mensuels des opérations financières du gouvernement et il a préparé chaque année les Comptes publics du Canada.

Pour la treizième année consécutive, le vérificateur général du Canada a exprimé une opinion non modifiée à l'égard des états financiers du gouvernement. Au cours du présent exercice, la vérification des Comptes publics a été effectuée avec succès au moyen des nouvelles normes de vérification canadiennes, qui exigeaient que des changements soient apportés aux processus de production. En outre, les activités du Projet d'harmonisation du Système financier ministériel commun ont progressé considérablement : les activités de conception, de création et de mise à l'essai se rapportant aux trois nouveaux modules, à savoir les modules sur la gestion des biens, la gestion du matériel et la gestion des salaires, sont achevées. Après la mise en œuvre (mai 2012), les ministères et les organismes membres du groupe de concertation sur le Système financier ministériel commun disposeront d'un système ministériel de gestion des finances et du matériel amélioré qui leur permettra de répondre à leurs exigences prévues par la loi et à leurs autres exigences de gestion financière.

En septembre 2011, l'Infolettre sur les paiements du Secteur de la gestion bancaire et de la trésorerie a été mise en place pour veiller à ce que tous les ministères et les organismes soient mobilisés relativement aux changements prévus aux opérations et aux systèmes de trésorerie du gouvernement.

Renforcement de la sécurité

Après l'examen de l'architecture de sécurité qui soutient les systèmes du receveur général, ce dernier a commencé la mise en œuvre d'une solution qui permettra de renforcer la sécurité du transfert de données.

TPSGC a continué d'établir une nouvelle solution d'autorisation et d'authentification électroniques. Les travaux relatifs à la conception et à l'intégration de toutes les composantes devraient se poursuivre au cours du prochain exercice.

Évaluation des tendances mondiales

Pendant l'exercice 2011-2012, des réunions continues au cours desquelles les services existants ont été abordés ont eu lieu avec des membres de la collectivité des services financiers, des provinces, des organismes centraux et des sociétés d'État à vocation financière. TPSGC a préparé ou a obtenu plusieurs rapports qui lui ont permis d'évaluer les nouvelles tendances dans le domaine de la gestion bancaire et de la trésorerie à l'échelle mondiale (p. ex. cartes prépayées, communications en champ proche et autres technologies sans fil).

TPSGC a procédé à l'évaluation de ses services bancaires aux fins d'harmonisation avec le secteur bancaire et les tendances en technologie de l'information. Il a également continué à travailler avec un certain nombre de ministères en vue d'adopter une nouvelle approche à l'égard des activités bancaires étrangères.

Rationalisation des activités

TPSGC a terminé la deuxième année d'une initiative de quatre ans visant à rationaliser et à automatiser les processus opérationnels de remboursement, de règlement et de rapprochement du receveur général. En date du 31 mars 2012, 40 % des processus opérationnels ciblés avaient été examinés et un processus opérationnel simplifié avait été déterminé.

À la suite de la recommandation du Bureau du vérificateur général du Canada, en 2011-2012, TPSGC a fermé 20 de ses 23 comptes bancaires ministériels établis pour l'émission de chèques papier signés à la main par des ministères fédéraux. Les trois comptes restants devraient être fermés au cours du prochain exercice.

Leçons retenues

Le Projet d'harmonisation du Système financier ministériel commun respecte les délais, le budget et la portée en vue de son passage à l'environnement de production en mai 2012. Les principaux facteurs qui contribuent au succès de cette importante amélioration du Système financier ministériel commun comprennent une structure de gouvernance bien définie pour le Projet avec les responsables de la technologie de l'information et les partenaires ministériels, ainsi que des exigences opérationnelles clairement définies et consignées.

TPSGC a renforcé sa relation avec Affaires étrangères et Commerce international Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Citoyenneté et Immigration Canada afin de créer un service bancaire étranger amélioré qui permettra de mieux servir leurs intérêts et ceux de leurs clients.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	143,5	162,3	159,7
Moins les recettes disponibles	(14,9)	(36,6)	(36,6)
Dépenses nettes	128,6	125,7	123,1
Remarque : Les dépenses réelles ont été moins élevées que les autorisations totales accordées, ce qui est principalement attribuable aux économies réalisées grâce au nombre d'inscriptions au dépôt direct plus élevé que prévu, des retards dans le processus de dotation et des changements au calendrier de mise en œuvre des initiatives liées aux systèmes.			

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	437	427	(10)

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Émission en temps opportun de tous les paiements provenant du gouvernement, et présentation de rapports détaillés sur les dépôts effectués et de rapports sur la comptabilité centrale.	Coût unitaire moyen par paiement.	0,32 $ d'ici le 31 mars 2012	0,30 $
	Pourcentage des paiements émis par le receveur général dans les délais prescrits.	99,99 % d'ici le 31 mars 2012	99,94 % Des 302 millions de paiements émis en 2011-2012, des incidents concernant 193 685 paiements ont été signalés.
	Publication sur le Web des Comptes publics du Canada dans les 24 heures suivant leur dépôt au Parlement.	100 % d'ici le 31 décembre 2011	100 %

Activité de programme nº 4 : Services d'infrastructure des technologies de l'information

Cette activité de programme fournit le leadership nécessaire aux initiatives pangouvernementales des technologies de l'information (TI). TPSGC collabore de près avec les organismes fédéraux qui sont ses clients afin de comprendre leurs besoins en matière de TI et d'y répondre, ainsi que de fournir des services et des solutions de TI sûrs. Cette activité comprend le courtage, le développement et la gestion de produits et de services en matière d'informatique répartie, de centres de données, de télécommunications et de sécurité des TI.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Le 4 août 2011, Services partagés Canada a été créé en vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et du décret du Conseil privé nº 2011-0877. Le mandat de Services partagés Canada consiste à normaliser et à regrouper les services de technologie de l'information du gouvernement fédéral dans le but de réduire les coûts, d'améliorer les services et de tirer profit de la capacité des secteurs public et privé par la mise en commun des ressources et un pouvoir d'achat plus grand.

TPSGC a ainsi transféré à Services partagés Canada la responsabilité relative aux domaines opérationnels liés aux services partagés de technologie de l'information en ce qui concerne les services de courriels, de centres de données et de réseaux, y compris les télécommunications relatives à la voix et aux données ainsi que le financement connexe.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	449,6	115,1	114,5
Moins les recettes disponibles	(424,8)	(106,8)	(106,8)
Dépenses nettes	24,8	8,3	7,7
Remarque : Les dépenses réelles ont été moins élevées que les autorisations totales accordées, principalement en raison du transfert des services à Services partagés Canada. L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales est principalement attribuable à la mise sur pied de Services partagés Canada, qui a été annoncée par le gouvernement du Canada en août 2011, et au transfert des ressources subséquent.			

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel
ETP	1 055	1 109
Remarque : Attribuées à Services partagés Canada.		

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les organisations fédérales ont accès à des services fiables et novateurs pour leurs programmes dans quatre secteurs d'activité (télécommunications, services de centres de données, sécurité de la technologie de l'information et services d'informatique répartie).	Pourcentage des niveaux de service respectés sur le plan de la disponibilité opérationnelle dans quatre secteurs d'activité.	95 % d'ici le 31 mars 2011	Le pourcentage moyen des niveaux de service respectés dans quatre secteurs d'activité pendant la période de référence s'échelonnant du 1er avril 2011 au 31 juillet 2011 s'élevait à 99,38 %.*
TPSGC appuie les principaux programmes du gouvernement du Canada grâce à l'hébergement d'applications, à la gestion du stockage et à la prestation de services Web aux ministères et organismes fédéraux.	Pourcentage de disponibilité des systèmes informatiques essentiels aux activités et aux programmes du gouvernement destinés à la population canadienne et aux fonctionnaires (c.-à-d. receveur général, Régime de pensions du Canada, Programme de la sécurité de la vieillesse, impression des chèques de paye et de pension).	99 % d'ici le 31 mars 2011	Le pourcentage moyen de disponibilité des systèmes informatiques essentiels aux activités et aux programmes du gouvernement pour la période de référence s'échelonnant du 1er avril 2011 au 31 juillet 2011 était de 99,83 %.*
Le Ministère fournit des solutions de télécommunications globales en appuyant les activités du gouvernement du Canada au pays et à l'étranger.	Accès à tous les services de télécommunications offerts sur le marché.	99 % d'ici le 31 mars 2011	Le pourcentage moyen d'accès à tous les services de télécommunications offerts sur le marché pour la période de référence s'échelonnant du 1er avril 2011 au 31 juillet 2011 était de 100 %.*

* Remarque : Le rendement a été suivi jusqu'en juillet 2011 seulement. Ces fonctions incombent à Services partagés Canada depuis août 2011.

Activité de programme nº 5 : Administration de la paye et des pensions fédérales

Cette activité de programme permet d'offrir aux autres organisations fédérales des systèmes et des processus centraux fiables pour l'administration de la paye et des pensions. Grâce aux services de paye et de pension, TPSGC veille à ce que les employés et les retraités du gouvernement fédéral soient payés à temps et sans erreur.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

En 2011-2012, TPSGC a mis en œuvre 91 conventions collectives et a mis à niveau le système de paye par suite de 24 changements apportés aux politiques et de six changements apportés aux taux d'assurance, et ce, dans les délais prescrits par la loi. Au cours de l'exercice financier, TPSGC a continué de réaliser les principales initiatives de transformation visant à changer et à moderniser ses opérations, tout en assurant la fiabilité et la stabilité de ces dernières.

Transformation de l'administration des pensions

En 2011-2012, TPSGC a mis en œuvre le système de pension principal (Penfax) en deux versions distinctes. Il a également commencé à assurer des responsabilités de maintenance pour les nouvelles composantes du système.

La centralisation des services de pension a elle aussi été achevée en novembre 2011. Douze services de pension autrefois fournis par des ministères sont maintenant offerts par le Centre des pensions du gouvernement du Canada à Shediac, au Nouveau-Brunswick. À toutes les étapes de la vie d'un employé au sein de la fonction publique, les participants ont maintenant un accès direct à une seule source d'expertise en matière de pension, en communiquant avec le Centre des pensions.

TPSGC a poursuivi les activités de projet en vue de la migration des services d'administration des pensions de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) vers son organisation, au moyen du nouveau système mis en œuvre dans le cadre du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions. Les principaux produits livrables du Projet, comme la stratégie de mise en œuvre, la portée et les hypothèses, la stratégie de gestion des exigences et la stratégie d'harmonisation des communications, ont été élaborés et examinés pendant l'exercice financier. De plus, on a entrepris la conception d'une solution pour les pensions de la GRC et le travail respecte le calendrier prévu.

TPSGC procède en ce moment à la migration de l'administration du régime de pensions des Forces canadiennes (Force régulière et Force de réserve). Les activités de démarrage ont commencé en mars 2012.

Initiative de transformation de l'administration de la paye

TPSGC a attribué un contrat en vue de la configuration et de la mise en œuvre du nouveau système de paye *PeopleSoft* de même que de la transformation des activités. Les principaux produits livrables, comme les exigences opérationnelles et l'évaluation concordance-écart, le concept de fonctionnement, la stratégie de transformation des activités, la stratégie de déploiement, l'architecture de l'application et l'évaluation de l'infrastructure, sont terminés. De plus, la plateforme de l'infrastructure a été définie en collaboration avec Services partagés Canada.

En ce qui concerne le regroupement des services de paye, le calendrier de transfert des ministères a été approuvé par le gouverneur en conseil. Cent trente-cinq (135) employés ont été embauchés et ont commencé leur formation en mars 2012 au nouveau Centre des services de paye de la fonction publique situé à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Leçons retenues

Après la mise en œuvre du logiciel de pension de base, un examen a été mené relativement au Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions, ce qui a permis de déterminer les leçons apprises. Cette démarche a contribué à l'amélioration de la méthode, ce qui a donné lieu à une diminution importante des lacunes liées à la mise en œuvre initiale.

La réussite du Projet de centralisation de la prestation des services de pension est attribuable à la mobilisation continue des intervenants clés.

L'équipe du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye a déterminé qu'une solide planification de projet jumelée à une portée définie, à des responsabilités et à des résultats établis est essentielle pour faire en sorte que les produits livrables soient réalisés. De plus, un investissement initial dans une équipe responsable de l'après mise en œuvre est essentiel à l'appui de la transformation des activités.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	172,2	176,2	173,3
Moins les recettes disponibles	(104,5)	(105,6)	(105,6)
Dépenses nettes	67,7	70,6	67,7
Remarque : Les dépenses réelles ont été moins élevées que les autorisations totales accordées, principalement en raison des retards dans la réinstallation des employés à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, dans le cadre du Projet de regroupement des services de paye. Compte tenu de retards liés aux produits livrables, des composantes du Projet ont été reportées à l'exercice suivant dans le cadre du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.			

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	1 480	1 151	(329)
Remarque : La différence entre le nombre d'ETP prévu et réel est principalement attribuable aux retards en matière de dotation au Centre des services de paye de la fonction publique à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, et à la réduction du nombre d'ETP au Centre des pensions du gouvernement du Canada par suite des initiatives de transformation de l'administration des pensions.			

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les employés et les retraités sont payés en temps opportun et avec exactitude grâce à des systèmes et à des processus centraux efficients et fiables.	Pourcentage des mouvements de paye et de pension (Compte de pension de retraite de la fonction publique et Compte de pension de retraite des Forces canadiennes) effectués dans les délais établis.	95,5 % d'ici le 31 mars 2012	81,7 % Le principal facteur qui a contribué à la non-atteinte de notre objectif est le retard opérationnel attribuable aux activités de transformation des pensions.
	Coût pour TPSGC, par compte, de l'administration de la paye de tous les fonctionnaires fédéraux.	Au plus 114 $ d'ici le 31 mars 2012	105 $ Nous avons dépassé notre objectif, en partie à cause des coûts moins élevés associés au soutien de l'application et d'une réduction plus faible du nombre d'employés (le volume de comptes de paye est demeuré élevé).
	Coût, par compte, de l'administration des pensions dans l'ensemble du gouvernement du Canada.	Au plus 162 $ d'ici le 31 mars 2012	150 $

Activité de programme n° 6 : Gestion linguistique et services connexes

Cette activité de programme définit le Bureau de la traduction de TPSGC comme étant un intervenant clé dans l'infrastructure de prestation de services du gouvernement fédéral. Le Bureau de la traduction, seul fournisseur interne de services linguistiques au gouvernement, offre des services de traduction, de révision, d'interprétation et d'autres services linguistiques au Parlement, aux tribunaux, ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux. Il est aussi l'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie et a reçu le mandat d'élaborer des normes terminologiques pour garantir des communications claires, uniformes et de qualité au sein du gouvernement. En plus, il s'assure qu'un bassin durable et fiable de ressources linguistiques compétentes soit en place pour répondre aux besoins linguistiques du gouvernement et pour appuyer le programme économique et social du Canada. Ce programme Gestion linguistique et services connexes découlent de la *Loi sur le Bureau de la traduction*.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Le Bureau de la traduction de TPSGC aide le gouvernement à diffuser à la population canadienne de l'information de grande qualité en temps opportun dans les deux langues officielles. Il offre aussi des services dans plus de 100 langues autochtones et étrangères pour que tous les citoyens canadiens, peu importe leur culture ou leur langue, puissent accéder aux programmes et aux services offerts par le gouvernement fédéral.

Offrir des services linguistiques de qualité supérieure

En 2011-2012, il a fourni des services de traduction et d'interprétation à toute heure de la journée lors des 1 505 séances du Parlement et réunions des comités et des sous-comités parlementaires. Il a travaillé en étroite collaboration avec la Chambre des communes et le Sénat en vue de mieux répondre à leurs besoins.

Il a également traduit plus de 1,5 million de pages pour le compte des ministères et des organismes, y compris le Cabinet du Premier ministre et les organisations judiciaires, notamment dans le cadre de projets d'envergure comme les sommets du G8 et du G20 et la refonte du site Web des Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Pour maintenir une relation étroite avec ses clients et offrir des services de qualité, 75 traducteurs travaillent directement chez leur client et 589 traducteurs sont affectés à des clients particuliers.

En vue de renforcer son partenariat avec les ministères et organismes fédéraux, il a effectué une tournée de ses 20 principaux clients pour fidéliser la clientèle et mieux comprendre leurs attentes. Des consultations ont aussi été effectuées en vue de simplifier le nombre d'ententes de service avec ses clients, ce qui a permis d'obtenir l'aval pour établir des ententes cadres avec ces derniers portant sur un horizon de cinq ans.

Maximiser les investissements dans les technologies langagières

À titre de partenaire dans le domaine des solutions langagières, il a lancé l'initiative de la Boîte à outils, qui consiste à offrir à ses employés une panoplie d'outils novateurs afin de faciliter leur travail, de gagner du temps et de leur permettre ainsi de livrer des services de meilleure qualité, au profit de ses clients.

Les premiers résultats concrets de cette initiative se sont manifestés par la livraison d'outils, destinés aux traducteurs, permettant des gains de productivité pour le Bureau de la traduction : le moteur de recherche bitexte (anglais-français) associé à un méga-corpus et l'outil de traduction automatique Portage.

Contribuer au renforcement du secteur langagier canadien

Comme l'indique PricewaterhouseCoopers LLP dans sa récente étude « Translation Bureau Benchmarking and Comparative Analysis » (2012), le Bureau de la traduction joue un rôle de leadership important au sein du secteur langagier canadien. Pour renforcer la capacité du secteur langagier et appuyer la formation d'une main-d'œuvre compétente, il a poursuivi la gestion du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada, initiative attribuée au Bureau de la traduction dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*. Dans le cadre du Programme, le Bureau de la traduction a signé 16 accords de contributions totalisant 18 millions $ sur cinq ans pour sept projets portant sur le volet Bourses universitaires en traduction et neuf projets sous le volet Initiative de l'industrie de la langue.

En 2011-2012, le Programme a versé un peu plus de 5 millions $ en contributions, soit environ deux millions de dollars remis pour 1 002 bourses en traductions à des étudiants et trois millions de dollars versés pour des projets du volet Initiatives de l'industrie de la langue visant à améliorer le profil de l'industrie, à promouvoir les diverses professions langagières, à offrir 125 stages aux étudiants en traduction au sein des entreprises de l'industrie et à financer des projets d'innovation.

Enrichir le savoir linguistique et terminologique du Canada

À titre d'autorité du gouvernement fédéral en matière de terminologie, il a veillé de manière continue à la normalisation de la terminologie au sein du gouvernement fédéral et à la démonstration de la richesse collective du savoir linguistique et terminologique au Canada. En outre, il a continué de coordonner 37 réseaux ou comités fédéraux, nationaux et internationaux de coordination ou de normalisation de la terminologie, ou de participer à ces réseaux et à ces comités.

Dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*, le Bureau de la traduction a également continué de gérer le Portail linguistique du Canada et d'y ajouter du contenu. En 2011-2012, un peu moins de 600 nouveaux éléments (p. ex. des articles, des manchettes et des jeux) ont été ajoutés au Portail, ainsi qu'un nouvel outil d'aide à la rédaction. Le nombre d'éléments offerts par le Portail s'établit maintenant à 1 521, tandis qu'il offre aux utilisateurs 1 813 hyperliens vers des ressources ou sites Web linguistiques de toutes natures et origines. La popularité du Portail n'a cessé de croître : de 2010-2011 à 2011-2012, la moyenne du nombre de pages affichées par les utilisateurs du Portail est passée de 197 000 à 300 100 par mois, représentant une augmentation d'un peu plus de 52 %.

Leçons retenues

Le Bureau de la traduction fait face à de nombreux défis, soit les ajustements de la demande de la part des clients et les changements technologiques rapides, qui sont susceptibles de modifier en profondeur l'exercice des professions langagières. Il doit s'assurer d'appuyer les ministères et organismes clients tout en menant son propre processus de transformation.

Au cours de l'exercice à venir, il devra mettre en œuvre une initiative de transformation visant à moderniser l'organisation et à la doter de bases solides pour l'avenir. Cette initiative permettra d'assurer la viabilité financière de l'organisation en misant sur une simplification des processus, une augmentation de la productivité – principalement avec l'aide des technologies langagières – et une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles à l'échelle de l'organisation.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	299,2	284,2	270,1
Moins les recettes disponibles	(222,0)	(205,8)	(196,0)
Dépenses nettes	77,2	78,4	74,1

Remarque : Les dépenses nettes réelles ont été de 4,3 M$ moins élevées que les autorisations totales accordées, principalement en raison de ce qui suit :

1) Le Fonds renouvelable a utilisé 0,4 M$ de moins que le déficit autorisé. Les investissements ont été réduits ou annulés conformément aux prévisions de recettes à la baisse qui ont fait suite aux mesures de restriction budgétaire appliquées dans l'ensemble du gouvernement afin de réduire les dépenses totales. Le déficit réel comprend 5,2 M$ en indemnités de départ immédiates pour les groupes ratifiés.
2) L'affectation à but spécial a utilisé 3,7 M$ de moins que le montant autorisé. Cela s'explique principalement par l'échec des processus de dotation, les élections fédérales de 2011 et les réunions de comités à huit clos qui ne nécessitent pas de traduction (environ 35 % des réunions de comités en 2011-2012). Par conséquent, les dépenses ont été moins élevées que prévu.

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	1 810	1 598	(212)

Remarque : En raison de diminution de la demande de la part des ministères, le Bureau de la traduction a connu une baisse significative de son volume d'affaires en 2011-2012. De ce fait, le Bureau a dû mettre en œuvre des initiatives visant à réduire ses dépenses, notamment en limitant les embauches, en ne remplaçant pas les départs par attrition et en mettant fin aux contrats de 17 employés nommés pour une période déterminée.

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Le gouvernement du Canada est en mesure de fonctionner et de communiquer avec les Canadiens dans les deux langues officielles grâce à des services linguistiques de qualité, efficients et adaptés à ses besoins.	Degré de satisfaction des clients quant aux services de traduction fournis.	Plus de 85 %	84 %
	Pourcentage de documents traduits dans les délais accordés par le Parlement.	Plus de 95 %	94 %
	Pourcentage de délais de livraison convenus qui ont été respectés pour les services de traduction offerts aux organisations fédérales.	Plus de 90 %	95 %
	Coût total pour les services linguistiques/Total d'heures facturées.	90 $ par heure facturée	88,46 $ de coûts pour chaque heure facturée

Activité de programme nº 7 : Programmes et services spécialisés

Cette activité de programme permet d'offrir aux organisations fédérales, en temps utile, des services et des programmes spécialisés de grande qualité pour favoriser une gestion et un fonctionnement sains, prudents et éthiques.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Juricomptabilité

Le Ministère a continué à fournir des services de juricomptabilité de grande qualité en temps opportun aux organismes d'application de la loi et aux services des poursuites à l'échelle du Canada relativement à des enquêtes criminelles comportant des aspects financiers dans divers secteurs d'activité criminelle. En 2011-2012, les juricomptables du Ministère ont offert de l'aide

directe dans le cadre d'enquêtes criminelles au Canada, et ont témoigné en tant que témoins experts lors d'instances. Le soutien, les services et les conseils d'expert en juricomptabilité fournis par l'organisation ont joué un rôle essentiel dans plusieurs transactions pénales ou poursuites fructueuses.

Sécurité industrielle

TPSGC reconnaît que la sécurité demeure une priorité du gouvernement, de l'industrie et de la population canadienne. Pour appuyer cet objectif, TPSGC a amélioré ses services de sécurité industrielle en élaborant une *politique ministérielle sur la conformité et la mise en application*, en mettant en place une stratégie de renforcement de la sécurité des marchandises contrôlées et en continuant à collaborer étroitement avec les clients, les partenaires et divers intervenants dans le cadre de la prestation de ses services de sécurité industrielle.

TPSGC a consulté des intervenants du gouvernement et de l'industrie en vue de mettre en œuvre la première phase de la Stratégie de renforcement de la sécurité, qui servira à répondre aux exigences des nouvelles dispositions relatives à la double nationalité de l'International Traffic in Arms Regulations et des propres évaluations de la menace du Canada. La première phase de la Stratégie a été mise en place et sert de fondement à la mise en œuvre des améliorations requises sur une période de trois ans. Un échange de lettres a été signé avec le Département d'État des États-Unis, lequel échange porte sur les nouvelles dispositions de l'International Traffic in Arms Regulations et les lois du Canada régissant la protection de la vie privée et les droits de la personne.

TPSGC a joué un rôle crucial par l'intermédiaire de son programme de sécurité industrielle internationale, pour garantir que les renseignements canadiens de nature délicate appuyant des contrats étrangers sont protégés à l'extérieur du Canada. Sa participation et sa contribution à long terme au sein de la communauté de la sécurité internationale continuent d'assurer la confiance envers le Canada et sa crédibilité à l'étranger.

TPSGC continue d'être un joueur clé du maintien des possibilités pour les industries canadiennes de soumissionner des contrats internationaux nécessitant un accès à des renseignements classifiés et de l'expansion du marché pour ces industries. Il a actuellement 14 ententes bilatérales en matière de sécurité industrielle internationale. Compte tenu de la complexité inhérente de la passation de contrats de nos jours, TPSGC intervient aussi dans la supervision de l'application quotidienne des exigences en matière de sécurité dans le cadre de grands projets comportant des chaînes d'approvisionnement multinationales entre les entrepreneurs du monde entier, comme l'initiative de passeport électronique du Canada.

Services partagés pour les petits ministères et organismes

Une autre de nos importantes réalisations a été la conclusion réussie d'un projet commun novateur et transformationnel : le projet de services et systèmes financiers partagés pour les petits ministères et organismes. TPSGC a travaillé avec la collectivité des organismes fédéraux et 40 petits ministères et organismes afin de créer un cadre commun solide de pratiques de contrôle et de gestion financière normalisées qui lient les cibles stratégiques et les objectifs de rendement établis pour les organisations, dans le contexte des responsabilités définies. Le succès remarquable du projet a été reconnu par les comptables en management accrédités du Canada et le Chartered Institute of Public Finance and Accountancy du Royaume-Uni. Le projet a été l'un des quatre projets finalistes pour le Prix d'excellence 2012 pour la fonction de contrôleur au sein

de la fonction publique. Ce prix est décerné à un fonctionnaire fédéral ou à une équipe de fonctionnaires fédéraux ayant apporté une contribution importante à la gestion financière ou à la fonction de contrôle au sein du gouvernement du Canada.

Écologisation des opérations gouvernementales

En 2011-2012, le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales de TPSGC a évalué l'adoption à l'échelle du gouvernement des directives qu'il a préparées pour aider les ministères à atteindre les 11 cibles du thème IV de la Stratégie fédérale de développement durable et à faire rapport à cet égard. Ce travail sert à jeter les bases de la réduction de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, des déchets et de la consommation d'eau dans les immeubles nouveaux et existants appartenant à des ministères visés par cette stratégie ou loués par ces ministères.

Dans le domaine de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, TPSGC a établi des directives concernant la mesure des émissions associées aux opérations du gouvernement fédéral et l'établissement de rapports à ce sujet, en fonction des pratiques exemplaires internationales. Ainsi, les ministères ont déclaré leurs émissions pour l'année de référence à l'aide d'une approche normalisée, et ils feront rapport de leurs émissions chaque année dans le cadre de leurs rapports ministériels sur le rendement.

Tous les ministères ont commencé à mettre en œuvre des stratégies qui serviront à atteindre différentes cibles d'écologisation de leurs bureaux. Cette démarche a donné lieu à une réduction considérable du nombre d'unités d'impression et du papier utilisé par les employés de bureau, à une amélioration de la gestion des déchets électroniques au sein des ministères, à une attention accrue accordée à la réduction de l'impact environnemental des réunions, et à l'écologisation de l'approvisionnement en biens et en services importants.

Leçons retenues

TPSGC a reconnu le besoin de mobiliser et de consulter de manière efficace tous les intervenants du gouvernement et de l'industrie aux fins de l'établissement des changements apportés aux politiques et aux programmes et du maintien de la sensibilisation à l'égard des tendances et des développements à l'échelle nationale et internationale (c.-à-d. sécurité technologique, économique, militaire, internationale et nationale). Nous comprenons l'importance de l'échange d'information et de la mobilisation avec le secteur privé, les ministères et les organismes et les partenaires internationaux en ce qui concerne les pratiques exemplaires.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	144,5	151,8	121,1
Moins les recettes disponibles	(91,3)	(91,2)	(63,8)
Dépenses nettes	53,2	60,6	57,3

Remarque : Les dépenses engagées pour les bureaux régionaux des ministres (3,6 M$) ont été retirées des Services internes afin qu'elles cadrent avec les autorisations connexes sous l'activité de programme Programmes et services spécialisés.

Les revenues et dépenses nets réels ont été moins élevés que les autorisations totales accordées (de 27,4 M$ et 3,3 M$ respectivement), en raison de la réduction du volume d'activités subséquente à la baisse des activités des Services de Consultations Canada et des Services de Vérifications Canada, des restrictions budgétaires et de la disponibilité de tels services de la part du secteur privé.

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	886	602	(284)

Remarque : (Direction générale des services intégrés) L'écart entre le nombre d'ETP prévu et réel est principalement attribuable à ce qui suit :

- la réduction progressive de l'effectif au sein des Services conseils du gouvernement (environ 150 ETP) et du Programme des expositions du gouvernement du Canada (19 ETP);
- le transfert du Programme de sécurité industrielle et la mutation de tous les employés y travaillant vers la Direction générale de la surveillance (environ 230 ETP);
- a mutation des employés du Secteur de la planification des affaires et des services de gestion depuis la Direction générale des services intégrés vers la Direction générale de la surveillance (10 ETP);
- des retards sur le plan de la dotation causés par la réduction progressive du recrutement au sein du Ministère en raison des répercussions des différents exercices de réduction budgétaire (p. ex. examen stratégique, Examen stratégique et fonctionnel – plan d'action pour la réduction du déficit ou économies liées à la réduction du déficit); ce chiffre correspond au reste des employés.

(Direction générale de la surveillance) En 2011, TPSGC a fait l'objet de changements organisationnels. Services de vérification Canada a été dissous par suite des restrictions budgétaires et de la disponibilité de tels services de la part du secteur privé. De plus, le Secteur de la sécurité industrielle et la Direction de la sécurité ministérielle ont été transférés à la Direction générale de la surveillance, et la Direction de la gestion des risques s'est jointe à la Direction générale des services ministériels et des politiques stratégiques. Le Secteur de l'intégrité opérationnelle comprend des programmes qui faisaient partie du Bureau de l'agent principal de gestion des risques.

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Les organisations fédérales ont accès à des services de qualité qui permettent d'améliorer la gestion, la prestation et la protection d'opérations ou de biens gouvernementaux particuliers, tout en réduisant leurs répercussions sur l'environnement.	Pourcentage des coûts recouvrés.	100 %	Groupe de la gestion juricomptable : 107 %. Secteur de la sécurité industrielle : 100 %.
	Pourcentage d'enquêtes de sûreté simples traitées en sept jours ouvrables.	80 %	À 83 %, TPSGC a dépassé le niveau de rendement ciblé en rationalisant et en renforçant les efforts déployés, ce qui a amélioré la prestation de services.
	Pourcentage des nouvelles entreprises (personnes) qui se sont inscrites au Programme des marchandises contrôlées en 45 jours civils et moins.	80 %	62,6 %. L'objectif n'a pas été atteint en raison d'un manque de ressources.
Grâce aux bureaux régionaux des ministres situés partout au Canada, les ministres fédéraux et leur personnel ont accès à des locaux sécuritaires et à des services qui leur permettent de remplir leurs fonctions officielles à l'extérieur de la région de la capitale nationale.	Nombre moyen de clients qui bénéficient annuellement des bureaux régionaux des ministres.	1 000	1 473

Activité de programme nº 8 : Ombudsman de l'approvisionnement

Cette activité de programme indépendante des ministères et des organismes vise l'examen des pratiques d'approvisionnement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, les enquêtes sur les plaintes des fournisseurs éventuels concernant l'attribution des contrats de biens

et de services en deçà de certaines valeurs, les enquêtes sur les plaintes au sujet de l'administration des contrats ainsi que le fonctionnement d'un programme alternatif de règlement des différends découlant des contrats. Cette activité permet de promouvoir l'équité, l'ouverture et la transparence du processus d'approvisionnement.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Le rapport annuel de 2011-2012 du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement présente aux parlementaires et à la population canadienne des renseignements au sujet du mandat et des objectifs du Bureau ainsi que les résultats des travaux réalisés par celui-ci au cours de l'exercice 2011-2012.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement a élaboré une approche stratégique fondée sur trois piliers : éduquer, faciliter et enquêter. Ces trois piliers interreliés servent de base à la manière dont le Bureau remplit son mandat. Les piliers sont axés sur la promotion de l'échange de renseignements afin de favoriser une meilleure compréhension des achats, l'établissement de relations efficaces afin de contribuer à la résolution des enjeux, et l'analyse des pratiques d'approvisionnement afin d'encourager l'amélioration continue des approvisionnements fédéraux.

Le modèle opérationnel du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement consiste à traiter les plaintes de manière neutre et indépendante en écoutant les préoccupations des fournisseurs, en donnant aux ministères la chance de faire des commentaires et en facilitant le dialogue entre les parties pour résoudre les enjeux de manière opportune et rentable. Ce processus collaboratif a été bien reçu et a donné lieu à des résultats positifs.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement a offert sur demande des services de modes alternatifs de règlement des conflits aux fournisseurs et aux ministères, ainsi que des services de facilitation informels visant à stimuler proactivement le dialogue, à trouver des solutions et à éviter dans la mesure du possible d'éventuelles procédures judiciaires longues et coûteuses. En 2011-2012, le Bureau a reçu un total de cinq demandes de modes alternatifs de règlement des conflits et s'en est occupé conformément au Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement a effectué cinq enquêtes formels en 2011-2012, et s'est concentré sur les plaintes d'entreprises canadiennes portant sur l'attribution de contrats pour des biens de moins de 25 000 $ ou des services de moins de 100 000 $. Ces enquêtes ont mis au jour certains éléments clés : l'importance d'échanger des renseignements avec les fournisseurs tout au long du processus d'approvisionnement et le fait de s'assurer que les soumissions sont évaluées d'une manière claire et cohérente.

Le Bureau a passé en revue les pratiques d'approvisionnement des ministères dans le but de faire état des faits et de formuler des recommandations pratiques à l'appui de l'équité, de l'ouverture et de la transparence des activités d'approvisionnement du gouvernement fédéral. En 2011-2012, trois examens des pratiques d'approvisionnement ont été effectués, lesquels étaient axés sur : (i) la mesure dans laquelle le mécanisme de passation de contrats en ligne de la fonction publique a été utilisé par les ministères sélectionnés et géré conformément aux politiques et aux procédures pertinentes; (ii) la question à savoir si les ministères qui ont participé aux examens précédents ont évalué les recommandations du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement, préparé des plans d'action et apporté des changements pour améliorer leurs pratiques

d'approvisionnement; (iii) la question à savoir si les exigences en matière de politiques et de procédures ont été respectées dans le cadre des préavis d'adjudication de contrat. Les trois rapports ont été publiés sur le site Web du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement.

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement a continué à mettre en œuvre son plan de rayonnement et de sensibilisation. En effectuant des recherches et en tenant des discussions avec des fournisseurs, des associations, la collectivité fédérale de l'approvisionnement et des organisations externes, le Bureau a pu recueillir de l'information sur les enjeux clés liés à l'approvisionnement auxquels sont confrontés nos intervenants, par exemple la qualité de la documentation des dossiers, les obstacles pour faire affaire avec le gouvernement fédéral, et la formation des spécialistes en approvisionnement et des gestionnaires de programme.

Leçons retenues

En 2011-2012, le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) a lancé trois initiatives en vue de continuer à renforcer ses opérations.

Premièrement, le BOA a procédé à l'examen des dossiers de plaintes clos reçues depuis son ouverture en 2008, pour s'assurer que tous les cas ont été traités conformément aux paramètres de la réglementation régissant les opérations du bureau. L'examen a révélé que tous les cas ont été traités de façon adéquate, confirmant ainsi que les procédures d'exploitation du BOA sont conformes aux paramètres de la réglementation.

Deuxièmement, le bureau a lancé un processus afin de perfectionner la méthode de sélection des sujets des examens des pratiques d'approvisionnement. Il a également commencé à se pencher sur la méthodologie utilisée pour la réalisation de ce type d'examen. Des progrès ont ainsi été réalisés, ce qui permettra au BOA de produire des rapports de qualité, en temps opportun.

Enfin, le BOA a lancé une évaluation indépendante de ses trois premières années d'opération. L'évaluation portera sur le rendement du BOA et sur la façon dont celui-ci s'acquitte de ses responsabilités. Cette évaluation, permettra d'identifier les endroits ou des améliorations sont possibles, ce qui guidera tout ajustement nécessaire afin d'optimiser les services offerts par le BOA.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	4,3	4,3	3,7
Moins les recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes	4,3	4,3	3,7
Remarque : Les dépenses réelles ont été moins élevées que les autorisations totales accordées, principalement en raison des retards dans la dotation, les projets et les initiatives.			

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	28	28	0

Sommaire du rendement de l'activité de programme

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
La population canadienne a plus confiance dans le processus d'approvisionnement fédéral.	Pourcentage de fournisseurs dont la confiance dans le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral a augmenté.	90 % d'ici le 31 mars 2012	Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement en est aux dernières étapes de son évaluation formative, qui traite indirectement des indicateurs de rendement. Le Bureau révisera et actualisera ses indicateurs de rendement pour mieux évaluer ses activités afin d'en rendre compte dans le Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013.
	Pourcentage de spécialistes en approvisionnement qui reconnaissent que les efforts du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement ont entraîné une augmentation du professionnalisme de la collectivité de l'approvisionnement (formation, outils, connaissance des pratiques exemplaires).	90 % d'ici le 31 mars 2012	Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement en est aux dernières étapes de son évaluation formative, qui traite indirectement des indicateurs de rendement. Le Bureau révisera et actualisera ses indicateurs de rendement pour mieux évaluer ses activités afin d'en rendre compte dans le Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013.
	Pourcentage de membres de la haute direction et des parlementaires qui reconnaissent l'utilité du rapport de l'ombudsman au Parlement dans leur évaluation du rendement du processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.	90 % d'ici le 31 mars 2012	Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement en est aux dernières étapes de son évaluation formative, qui traite indirectement des indicateurs de rendement. Le Bureau révisera et actualisera ses indicateurs de rendement pour mieux évaluer ses activités afin d'en rendre compte dans le Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013.

Activité de programme nº 9 : Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources qui sont administrés pour répondre aux besoins des programmes et aider l'organisation à respecter ses autres obligations générales. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation et non pas celles qui visent un programme précis. Il s'agit donc par exemple des ressources humaines, des technologies de l'information, des finances et des services ministériels.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Transformation et gérance des finances

En cette période de restriction budgétaire, TPSGC a joué un rôle de leadership et de surveillance solide lors de sa transformation financière. Le Ministère a contribué à la réalisation du programme du gouvernement en menant les activités suivantes en 2011-2012 :

- atteindre tous les objectifs reliés aux restrictions budgétaires;
- assurer l'excellence en gestion budgétaire;
- mettre en œuvre le cadre de recouvrement des coûts approuvé par le Conseil du Trésor;

- mettre en œuvre le Plan d'investissement intégré approuvé par le Conseil du Trésor;
- mettre en œuvre le plan opérationnel et financier sur trois ans;
- faire avancer la mise en place du système de gestion des finances et du matériel (SIGMA) de TPSGC;
- faire avancer la mise en œuvre du Cadre de gestion financière.

Surveillance responsable

TPSGC a également surveillé un certain nombre d'activités clés. Dans le cadre de son programme de surveillance de l'équité, le Ministère a engagé des tiers indépendants pour qu'ils observent ses activités et qu'ils donnent une opinion objective sur l'équité, l'ouverture et la transparence des activités. Un des engagements notables en matière de surveillance de l'équité pris cette année concernait la SNACN.

Le Ministère prend au sérieux la divulgation interne d'actes fautifs et la protection des employés contre des représailles. Cette année, un plan de communication interne a été élaboré pour transmettre ce message aux employés, ainsi qu'appuyer le lancement, le 2 avril 2012, du nouveau Code de valeurs et d'éthique du secteur public et du Code de conduite de TPSGC.

TPSGC possède une capacité de vérification et d'évaluation interne qui facilite le processus décisionnel de l'organisation relativement à ses programmes et services. Le Ministère a établi un régime de gouvernance robuste pour sa fonction de vérification et d'évaluation interne, qui permet de produire des rapports de qualité. Dans l'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor en fonction du Cadre de responsabilisation de gestion de cette année, TPSGC a obtenu de solides notes pour les composantes « Efficacité de la fonction de vérification interne » et « Qualité et utilisation de l'évaluation ».

Transformation des technologies de l'information

En 2011-2012, TPSGC a amélioré ses fonctions de gérance des technologies de l'information en tirant profit des changements technologiques et des économies d'échelle, et en concevant des plans et des stratégies consolidés pour promouvoir la prestation efficiente des services de gestion de l'information et de technologie de l'information. La gestion de portefeuille a été mise en place en tenant compte de trois dimensions : la gestion du portefeuille de biens, la gestion du portefeuille de projets et la gestion du portefeuille de clients. Le regroupement de la planification de la gestion de l'information et de la technologie de l'information de TPSGC a donné lieu à l'établissement de l'architecture organisationnelle du Ministère, du plan d'investissement en gestion de l'information et en technologie de l'information, et d'une stratégie de gestion des connaissances et de l'information, qui visent tous à guider plus efficacement les décisions en matière d'investissement découlant des besoins opérationnels changeants du Ministère.

Dans le cadre de son programme de transformation des postes de travail, TPSGC remplace l'environnement de bureau sur tours actuel par une architecture moderne sur ordinateurs portatifs, tout en modernisant ses processus de soutien et en améliorant la normalisation des biens et les services aux utilisateurs. Une solution d'accès sans fil pour la Place du Portage a également été établie. Le projet des postes de travail accroît la productivité et la mobilité des employés et normalise l'environnement des postes de travail. Il permet aussi de réduire les coûts de soutien sur place, de regrouper les licences et d'augmenter les capacités de libre-service, donnant ainsi lieu à une réduction des coûts de l'ordre de 5,8 millions de dollars par année.

Une stratégie de gestion de l'information organisationnelle fondée sur les risques a été élaborée; elle couvre tous les domaines de la gestion de l'information et garantira que les bons renseignements sont disponibles au bon moment pour faciliter les processus de prise de décisions éclairées. Cette approche fondée sur les risques tient compte de la complexité et de l'ampleur de la réalisation et établit des activités prioritaires pour les trois prochaines années, ce qui permettra au Ministère de respecter ses obligations en matière de gestion de l'information et de tenue de dossiers dans un contexte de pression budgétaire continue.

Renouvellement de notre effectif

Tout au long de la période de réduction des dépenses, TPSGC a fait preuve de leadership à l'égard du renouvellement de la fonction publique, a fait des progrès considérables sur le plan des langues officielles et a maintenu la représentation de tous les groupes visés par l'équité en emploi. Grâce à un processus de planification des ressources humaines intégré, bien établi et efficace, jumelé au leadership reconnu des équipes de gestion actuelles, les mesures reliées aux restrictions budgétaires ont été couronnées de succès.

Beaucoup d'efforts ont été investis dans le maintien d'une capacité suffisante en ressources humaines afin que le Ministère puisse continuer à démontrer son excellence en gestion et à offrir des services exceptionnels à ses clients. La poursuite des activités dans le cadre de la Stratégie de service à la clientèle, le transfert de connaissances, la conception de programmes d'apprentissage précis, la préparation de matériel de formation personnalisé et la réalisation continuelle d'activités de leadership et de perfectionnement professionnel ont grandement contribué au maintien de cette capacité.

Grâce à toutes les initiatives de grande envergure à l'échelle du Ministère qui influent sur les aspects touchant la gestion des ressources humaines et les efforts soutenus des équipes de gestion qui les appuient, TPSGC a été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale et comme l'un des employeurs présentant la meilleure diversité au pays en 2011-2012. Le Ministère a gagné ces prix prestigieux lors d'un concours annuel destiné à reconnaître les employeurs qui sont les chefs de file de leur industrie pour ce qui est d'offrir des lieux de travail exceptionnels.

Leçons retenues

TPSGC continuera à miser sur la qualité de ses rapports d'évaluation et de ses vérifications internes pour faciliter la prise de décisions opportunes dans le cadre de la gestion de ses programmes et de ses services.

La gestion de l'information et la technologie de l'information sont des fonctions habilitantes clés visant à aider toutes les organisations de TPSGC à atteindre avec plus d'efficience leurs cibles et objectifs. L'exercice 2011-2012 a été une période de changement et de croissance au chapitre de la gestion des technologies de l'information au sein de TPSGC.

Les efforts déployés durant l'année ont mis en évidence les défis et avantages liés à la rationalisation et à la consolidation des biens technologiques au niveau du matériel, des logiciels et des organisations. La rationalisation des biens matériels, comme les appareils informatiques et les imprimantes, et le regroupement des responsabilités en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information des organisations dans l'ensemble du Ministère ont démontré le besoin de mobiliser les clients à tous les niveaux. Les avantages comprennent une meilleure

fonctionnalité, des économies de coûts opérationnels, des économies d'échelle et des investissements en technologie de l'information optimisés.

Compte tenu des réalités actuelles relatives au budget, TPGSC doit utiliser des stratégies innovatrices en gestion de l'effectif afin de pouvoir conserver les compétences nécessaires pour mener à bien son mandat de fournisseur de services communs du gouvernement du Canada. TPSGC continuera de concentrer ses efforts sur l'optimisation de la souplesse de l'effectif par diverses méthodes de ressourcement en vue de faire face aux pressions financières tout en réduisant au minimum les perturbations qui touchent le personnel.

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	429,4	538,5	514,1
Moins les recettes disponibles	(117,6)	(175,6)	(175,6)
Dépenses nettes	311,8	362,9	338,5
Remarque : Les dépenses réelles ont été moins élevées que les autorisations totales accordées au sein des différentes organisations de services internes, principalement en raison du report de processus de dotation et de projets, des économies réalisées et de l'utilisation moins élevée que prévu des services de consultation.			

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines (ETP) – 2011-2012

	Nombre prévu	Nombre réel	Différence
ETP	2 609	2 651	42
Remarque : Le nombre d'ETP prévu pour les services internes dans le Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 omettait certaines fonctions, en particulier le secteur des communications. Le nombre réel présenté ci-dessus en date du 31 mars 2012 rectifie cette erreur, et représente une hausse de facto de 92 ETP au cours de la période de référence.			

Changements apportés à la structure du gouvernement

Répercussions sur les ressources financières et humaines en raison de l'établissement de Services partagés Canada

Ressources financières pour 2011-2012 (en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales*
Montant net des transferts à Services partagés Canada (SPC) à la suite des décrets**	N/A	32,1

* En vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques et des décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, cette somme est réputée avoir été affectée à Services partagés du Canada, ce qui a eu pour incidence de réduire d'autant le montant du crédit de TPSGC.

** Les autorisations totales, présentées dans le tableau « Ressources financières pour 2011-2012 » (et autres tableaux pertinents) dans la section « Sommaire du rendement », représentent le montant net de tous les transferts à SPC. Les dépenses réelles ne comprennent pas les dépenses encourues au nom de SPC en date du décret.

Ressources humaines pour 2011-2012

	Prévues	Réelles
Attribuées à SPC	1 055	1 109

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les tableaux ci-après donnent un aperçu condensé du coût de fonctionnement net et de la situation financière de TPSGC. Ces états financiers consolidés non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Il doit être souligné que les données financières figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement de 2011-2012* se fondent sur les autorités approuvées apparaissant dans le Budget des dépenses et des résultats des Comptes publics du Canada. La présentation des autorisations consenties à TPSGC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés ainsi que les résultats présentés dans l'état consolidé des résultats et dans l'état consolidé de la situation financière peuvent différer de ceux présentés dans le Rapport ministériel sur le rendement. Les résultats sont rapprochés dans la note 3 des états financiers ministériels consolidés du Ministère, qu'on peut consulter sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rmr-dpr/index-fra.html.

État consolidé condensé de la situation financière (non vérifié)
Au 31 mars 2012

(en millions de dollars)	Variation %	2011-2012	2010-2011** (redressé)
Montant total net des passifs	(4,7 %)	3 695,9	3 880,1
Montants total net des actifs financiers	(15,8 %)	804,3	954,9
Montant net de la dette du ministère	**(1,1 %)**	**2 891,6**	**2 925,2**
Montant total des actifs non financiers	4,5 %	5 487,0	5 252,2
Situation financière nette du ministère	**11,5 %**	**2 595,4**	**2 327,0**

*** Les montants apparaissant sous l'année 2010-2011 ont été redressés pour se conformer aux exigences de la nouvelle norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor.*

État consolidé condensé des opérations et situation financière nette du ministère (non vérifié)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012

(en millions de dollars)	Variation %	2011-2012	2010-2011** (redressé)
Montant total des dépenses*	(6,0 %)	5 305,1	5 646,7
Montant total des revenus*	(10,2 %)	2 775,8	3 090,4
Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	**(1,1 %)**	**2 529,2**	**2 556,3**
Financement et transferts du gouvernement	(9,8 %)	2 797,7	3 102,5
Coût net des opérations après le financement et les transferts du gouvernement	**(50,9 %)**	**268,5**	**546,3**
Situation financière nette du ministère – au début de l'année		**2 327,0**	**1 780,7**
Situation financière nette du ministère – à la fin de l'année	**11,5 %**	**2 595,4**	**2 327,0**

** Incluant les revenus et les dépenses relatifs aux opérations transférées et abandonnées.*
*** Les montants apparaissant sous l'année 2010-2011 ont été redressés pour se conformer aux exigences de la nouvelle norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor.*

Situation financière du ministère

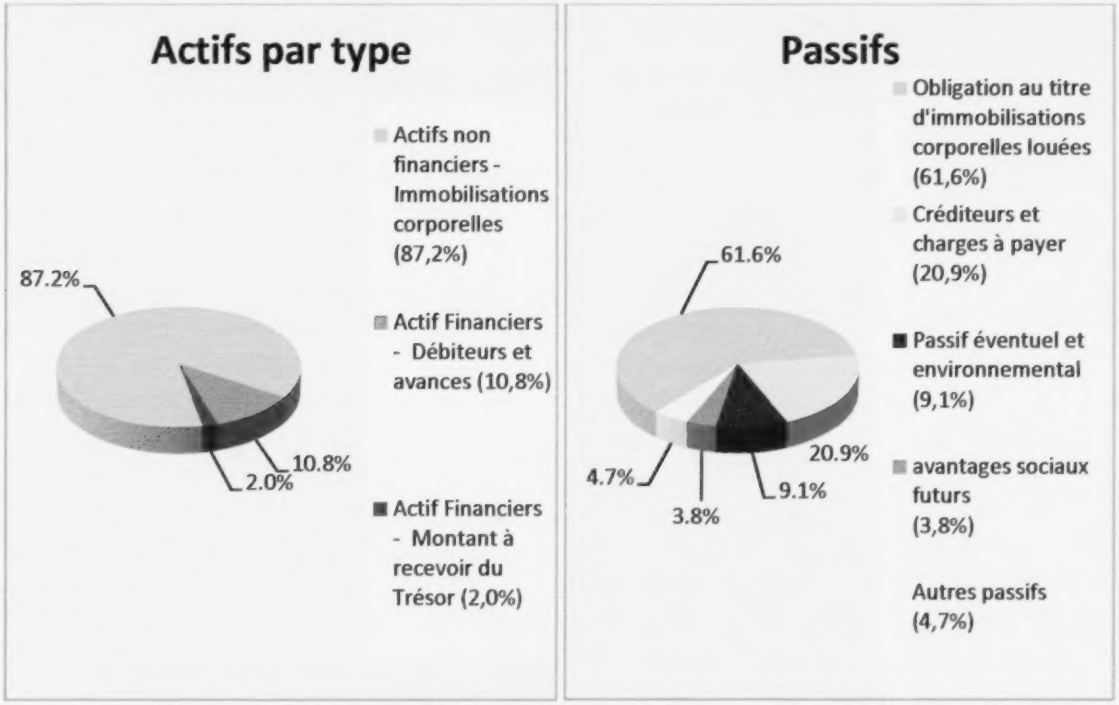

Les principaux éléments présentés dans l'état consolidé de la situation financière sont les suivants :

1) Les actifs non financiers au montant de 5 487 $ millions représentent 87,2 % des actifs totaux (84,46 % en 2010-2011) et de ces actifs non financiers, 99,8 % sont des immobilisations corporelles.

2) Les passifs du ministère, au montant total de 3 695,9 $ millions, sont principalement constitués à 61,6 % (58,7 % en 2010-2011) de l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées ainsi qu'à 20,9 % (22,2 % en 2010-2011) de créditeurs et charges à payer.

3) La dette nette ministérielle représente l'excédent des passifs du ministère sur les actifs financiers disponibles pour à acquitter les dettes du ministère. La dette nette ministérielle a diminué de 1,1 % (2011-2012 : 2 891,6 $ millions; 2010-2011 : 2 925,2 $ millions) en date du 31 mars 2012, comparativement à l'année 2010-2011. Deux (2) facteurs sont principalement à l'origine de cette réduction :

   - La diminution des indemnités de cessation d'emploi reliée à l'élimination de l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés et de l'acquittement des prestations accumulées. Ces modifications sont le résultat des nouvelles modalités émanant des conventions collectives qui ont été récemment négociées; et
   - les comptes à payer sont inférieurs à l'année financière précédente en raison des activités qui ont été transférées et abandonnées au cours de l'année.

4) L'augmentation de 4,5 % des actifs non financiers a positivement influencé la position financière nette du ministère, qui a augmenté de 11,5 % comparativement à l'année précédente (2011-2012 : 2 595 $ millions; 2010-2011 : 2 327 $ millions). La principale cause de l'augmentation est la capitalisation d'actifs en construction pour des projets, tels que l'installation de la division E de la Gendarmerie Royal du Canada en Colombie Britannique et la restauration des édifices de la cité parlementaire.

Situation opérationnelle du ministère

** Incluant les revenus et les dépenses relatifs aux opérations transférées et abandonnées.*

1) La diminution de 27 $ millions (2011-2012 : 2 529 $ millions; 2010-2011 : 2 556 $ millions) du coût net des opérations comparativement à l'année financière précédente est principalement causée par :

   - Une diminution des dépenses conséquente à l'achèvement, en début d'année, du Plan d'action économique et des investissements en infrastructures et;
   - Contrebalancée par le coût des services en technologie de l'information rendus à TPSGC par Services partagés Canada (SPC). Le budget pour ces services sera transféré à SPC à partir de l'année financière 2013.

2) Le coût net des opérations pour l'année 2011-2012 au montant de 2 529 $ millions est supérieur de 97 $ millions ou de 3,9 % du résultats prévus de 2 432 $ millions, qui avait été établis dans les États financiers prospectifs consolidés de TPSGC pour l'année 2011-2012. L'écart est principalement attribuable aux changements subséquents survenus dans les opérations et l'environnement du ministère qui ont eu un impact significatif sur les résultats prévus, tel que le coût des services en technologie de l'information rendus à TPSGC par Services partagés Canada (SPC). Le budget pour ces services sera transféré à SPC à partir de l'année financière 2013.

3) En général, les revenus et les dépenses sont similaires à l'exercice financier précédent, à l'exception des écarts qui ont été expliqués par les activités mentionnées au point 1) ci-dessus. Les éléments majeurs de l'État des opérations pour l'année 2011-2012,

représentent bien les activités principales de TPSGC, soit, 1,2 $ milliards en salaires et avantages sociaux, 920 $ millions pour des services de locations, 787 $ millions en entretien et réparations ainsi que 779 $ millions pour des services professionnels et spéciaux. Les revenus majeurs ont été générés principalement par la vente de biens et de produits d'information pour un montant de 1,3 $ milliards et par les services de locations pour un montant s'approchant de 0,9 $ milliard.

Coût net des opérations vs. Dépenses nettes

Les rapports sur les autorisations financières, principalement axés sur les besoins en flux de trésorerie diffèrent des rapports faisant état du coût net des opérations, qui sont basés sur la comptabilité d'exercice. Les deux (2) résultats sont rapprochés dans la note 3 des états financiers ministériels consolidés. Les écarts entre les deux (2) types de rapports peuvent être résumés et expliqués comme suit :

** Excluant l'autorité non-budgétaire relative à la Loi sur l'administration des biens saisis.*

1) Les acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 641,3 $ millions, trouvent leur source de financement de par les crédits parlementaires. Toutefois, seule la valeur de la dépense d'amortissement annuel est prise en compte dans le calcul du coût net des opérations. La valeur totale des immobilisations est présentée dans l'État consolidé de la situation financière.
2) Les estimations de la direction et les obligations de 377 $ millions sont principalement reliées à :
    - Un montant de 472,2 $ millions pour la dépense d'amortissement des immobilisations corporelles qui ne requiert pas l'utilisation de la trésorerie; et
    - Un effet compensatoire partiel d'un montant de 156,2 $ millions représentant les paiements annuels anticipés sur les immobilisations corporelles louées, qui requiert l'utilisation de la trésorerie et réduit le passif financier.

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires publiés dans le Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012 peut être consultée sur le site Web du Travaux publics et Services gouvernementaux Canada [1]:

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;
- Écologisation des opérations gouvernementales;
- Initiatives horizontales;
- Vérifications internes et évaluations
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles;
- Rapport d'étape sur les grands projets de l'État et les projets de transformation;
- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor;
- Frais d'utilisation

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de la personne-ressource organisationnelle

Demandes de renseignements généraux

Pour plus de renseignements au sujet de nos programmes et services, vous pouvez nous joindre à l'aide les options suivantes :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
11 rue Laurier, Phase III, Place du Portage
Gatineau, Québec
K1A 0S5
Canada

ATTENTION : Demande de renseignements généraux :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html

Courriel – Demandes générales : questions@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Service ATS sans frais (pour les personnes malentendantes) : 1-800-926-9105

L'adresse URL des Comptes publics du Canada 2012 :
http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html.

[1] http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rapports-reports/rmr-dpr/2011-2012/index-fra.html